

50 ANS

1967-2017

L'HISTOIRE

de l'association
des directions
d'établissement
d'enseignement



DU BAS
DU FLEUVE

Gilles Santerre



*Association des Directions d'Établissement
d'enseignement du Bas du Fleuve*

Administrateurs | 1967 2017



Philippe Morin
1967-1970 Bas St-Laurent



Ange-Aimé Boisselle
1967-1970 Bas St-Laurent



Jean-Yves Audy
1967-1970 Bas St-Laurent



Berthe Roy
1967-1972 Bas St-Laurent



Gérard Lamare
1967-1972 Des Monts



Jean-Louis Dorval
1967-68-70-72 Grand-Portage



Jean-Marc Trottiér
1967-1973 Bas St-Laurent



Luc Santerre
1967-71-72-77 Matapédia



Jacques Fitzback
1969-69, 70-71, 80-82 Grand-Portage



Émilien Nadeau
1969-1970 Grand-Portage



Georges-Émile Bouchard
1969-1970 Des Monts



Edgar Michaud
1970-1972 Des Monts



Rosaire Braufeu
1970-1973 Des Monts



Gaston Ratti
1970-71, 73-76 Bas St-Laurent



Fernand Leflamme
1971-1972 Bas St-Laurent



Georges-Henri Aubut
1971-1976 Matapédia



Adèle Roy
1972-1973 Grand-Portage



Hubert Lepage
1972-1974 Des Monts



Richard Parent
1972-1975 Bas St-Laurent



Maurice Bouillon
1972-1978 Bas St-Laurent



Jean-Marc Deschênes
1973-1974 Bas St-Laurent

Administrateurs | 1967 2017



Denis Chouinard
1973-1977 Grand-Portage



Cyr Michaud
1973-74, 75-77, 85-86 Des Monts



Robert Renaud
1974-1975 Des Monts



Yvan Landry
1974-1975 Des Monts



Marie-Jeanne LeBlanc
1974-1976 Bas St-Laurent



Adrien Messier
1975-1976 Grand-Portage



George-Benoit Coulombe
1975-1978 Des Monts



Yves Lévesque
1976-1978 Bas St-Laurent



Charles-Henri Guay
1976-1979 Matapédia



Gilles Coeuris
1976-1980 Grand-Portage



René Ouellet
1976-77, 88-90 Des Monts



Liza Bouchard
1977-1980 Bas St-Laurent



Denis Lemieux
1977-1995 Des Monts



Yvan Pelletier
1978-80, 81-84 Grand-Portage



Marcel Lebel
1978-81, 84-88 Bas St-Laurent



André Tanguay
1979-1981 Matapédia



Jean-Marie Thibault
1980-1983 Bas St-Laurent



Jeanne-D'Arc Kaul
1980-1984 Matapédia



Rodrigue St-Pierre
1980-1984 Des Monts



Yvan Lampron
1981-1984 Matapédia



Gilles Ouellet
1982-84, 88-97 Grand-Portage

Suite à la page 82

Conception, rédaction et mise en page

Gilles Santerre

Membre de l'AQDER, secteur Bas-St-Laurent

Personne-ressource à l'ADEBF

Couverture et mosaïque de photos

Renée Cunningham, infographiste

Photo Express, Matane

Révision linguistique

Claire Pelletier

Impression

Alliance 9000 Inc., Amqui

Parution: 3 novembre 2017

Communications avec l'ADEBF

Utiliser le site web de l'Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve pour joindre un membre du conseil d'administration: <http://www.adebf.net/conseil-d-administration.php>



Clément Marquis
Président



Jean-Pierre St-Pierre
CRT



Patrick Leclerc
CAP & RAC



Claudine Beaulieu
Secrétaire



Marco St-Pierre
Administrateur



Perry Métivier
Administrateur



Sylvie Michaud
Intérim: juin à septembre

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016-2017

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres

Au nom du conseil d'administration, je vous invite à prendre connaissance de ce cahier relatant les 50 ans de notre vie associative.

Vous y retrouverez notre histoire parmi les dossiers importants en éducation qui ont marqué notre parcours de 1967 à 2017.

L'amélioration de notre système d'éducation s'est réalisée grâce aux gens engagés des conseils d'administration et du support de leurs membres.

Cet engagement nous a aussi permis d'améliorer nos conditions de travail, de professionnaliser nos membres, de faire connaître notre travail et de valoriser notre profession.

Le conseil d'administration est heureux d'offrir ce document chargé d'informations et de souvenirs à tous ses membres ainsi qu'aux membres retraités.

La production de ce document a été réalisé par monsieur Gilles Santerre, directeur retraité, qui agit comme personne-ressource auprès de notre Association. Nous le remercions d'avoir fait les recherches permettant la réalisation de ce recueil important pour tous les membres.

C'est grâce à des personnes comme monsieur Santerre et plusieurs autres que nous avons encore, après 50 ans, une Association aussi vivante et près de ses membres.

Merci à tous les membres actifs et retraités pour votre implication.

Bonne lecture

Clément Marquis, président

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	7
UN PEU D'HISTOIRE - 1962-1968	
➤ Le rapport Parent	8
➤ Association des Principaux et Directeurs d'École du Diocèse de Rimouski - Fondation - 1962.....	10
➤ Membres fondateurs de l'APEBSL - 1962	11
➤ Adhésion à la Fédération provinciale des Principaux d'École du Québec - 1963	12
➤ Association des Principaux du Bas St-Laurent Regroupement Grand-Portage - Bas St-Laurent - Matapédia - Des Monts - 1965	13
 1967 - 50 ANS - 2017 	
PREMIÈRE PARTIE: LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION	
➤ Incorporation de l'Association - 13 novembre 1967	14
➤ Structure organisationnelle	15
➤ Code de déontologie	21
➤ Identification visuelle	22
DEUXIÈME PARTIE: LA VIE ASSOCIATIVE	
➤ 1967-1980	23
➤ 1980-2000	34
➤ 2000-2017	48
CONCLUSION	59
À PROPOS DE QUELQUES MEMBRES	60
SIGLES	62
BIBLIOGRAPHIE	63
REMERCIEMENTS	65
ANNEXES	
➤ 1- Administrateurs - Niveau régional - 1965-2017	67
➤ 2- Activités de perfectionnement - 1970-2017	73
➤ 3- Acceptation du projet de <i>Règlements et Constitutions</i> de l'APBSL - Novembre 1964.....	77
➤ 4- Requête en incorporation adressée au secrétaire de la province - Octobre 1967	78
MEMBRES DE L'ADEBF - 2016-2017	80

PRÉAMBULE

1967 - 2017



Accepter d'écrire les 50 ans de l'ADEBF, c'est bien. Mais faut-il être un tantinet masochiste pour se proposer soi-même pour réaliser en solo un projet de cette envergure?

Toujours est-il que ce fut une expérience très enrichissante que je suis très fier de partager avec vous.

Mon premier défi a été d'identifier l'angle sous lequel j'aborderais ce sujet puisqu'il peut y avoir autant de manières de faire que de rédacteurs.

Donner vie au texte en faisant ressortir l'engagement des administrateurs de l'ADEBF et de ses membres représente un second défi de taille. J'ai tenté d'y parvenir en donnant la parole le plus souvent possible à ces gens mobilisés et en citant abondamment leurs réalisations, leurs communiqués, leurs nouvelles, leurs anecdotes provenant des archives de l'Association. Celle-ci, étant affiliée à la FQDE, je me suis aussi inspiré des publications de cette dernière comme le *FPQ Nouvelles*, les *Manchettes*, les *Bulletins Express*, les *Infolettres* et autres parutions pour alimenter mes recherches.

Afin de contextualiser l'évolution de l'ADEBF, j'ai occasionnellement ajouté un complément d'informations dans des encadrés.

Tout au long de cet écrit, même si cela peut complexifier légèrement la compréhension, j'ai respecté les appellations lexicales qui ont évolué au fil des ans.

La section *Un peu d'histoire* rappelle la modernisation du système d'éducation et le travail des bâtisseurs qui ont jeté les premières balises de l'Association. Leur contribution est digne de mention.

Suit la première partie qui cible l'évolution des structures de l'Association durant les 50 années qui ont suivi son incorporation en 1967.

La deuxième partie s'intéresse à la vie associative de cette période.

Pour alléger la lecture, j'ai habituellement utilisé le masculin et aussi des sigles courants dont la liste apparaît à la fin de ce document.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont appuyé et aidé dans mes recherches afin de vous fournir un écrit, espérons-le, que vous consulterez avec fierté pour votre plus grand plaisir.

Gilles Santerre

UN PEU D'HISTOIRE

1962-1968

Les années soixante entraînent le Québec vers un vaste mouvement d'accession à la modernité.

LE RAPPORT PARENT

L'éducation n'y échappe pas et le *Rapport Parent*, publié entre 1963 et 1966, reconnaît que le Québec accuse un sérieux retard dans ce domaine et émet de nombreuses recommandations dont celles-ci afin d'y suppléer:

- création du ministère de l'Éducation du Québec;
- création d'un Conseil supérieur;
- scolarisation obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans;
- nécessité de centrer l'enseignement sur l'enfant;
- création des maternelles;
- création des commissions scolaires régionales;
- création des collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP);
- accès facilité aux universités en dehors de toute appartenance sociale;
- gratuité scolaire pour les ordres d'enseignement primaire, secondaire et collégial;
- formation poussée des enseignants.



Membres de la Commission Parent



Paul Gérin-Lajoie
Ministre de l'Éducation
1964-1966

Suite à la parution du *Rapport Parent*, l'État enclenche une importante réforme de l'éducation en donnant suite à plusieurs de ses recommandations.

Il crée le ministère de l'Éducation en 1964 et son titulaire, Paul Gérin-Lajoie, prend résolument le contrôle du système d'éducation au grand dam du clergé.

Durant la même période, afin d'assurer un enseignement secondaire de qualité à la grandeur de la province, l'État regroupe au sein de 55 commissions scolaires régionales près de 1 500 commissions scolaires locales qui, souvent, n'ont pas la capacité de dispenser l'enseignement secondaire. Dans notre région, apparaissent les commissions scolaires régionales du Grand-Portage, du Bas-St-Laurent, de la Vallée de la Matapédia et des Monts. Le nouveau ministère de l'Éducation complète ces changements en uniformisant les programmes d'étude.

Désormais, le primaire se réduit à six années et il est précédé d'une année de maternelle. Le secondaire, d'une durée de cinq ans, offre une formation générale et professionnelle dans les nouvelles écoles polyvalentes.

En 1967, un nouvel ordre d'enseignement, le collège d'enseignement général et professionnel, mieux connu sous le nom de CÉGEP, fait sa place entre le secondaire et l'université.

Pour compléter le réseau d'enseignement, le minis-

tre de l'Éducation crée en 1968 l'Université du Québec afin de desservir les régions.

En introduisant la gratuité scolaire pour les ordres d'enseignement primaire, secondaire et collégial et en améliorant le système gouvernemental de prêts et bourses pour les universitaires, l'éducation devient accessible pour l'ensemble des québécois.

Celle-ci n'est plus considérée comme un luxe mais comme un droit; l'État veut que tous aient les mêmes chances d'y accéder.

RÉSEAU SCOLAIRE



École primaire Desbiens, Dégelis, CSFL



Polyvalente Le Mistral, Mont-Joli, CSDP



Cégep de Matane, Matane



Université du Québec, Rimouski

**ASSOCIATION DES PRINCIPAUX ET DIRECTEURS D'ÉCOLE DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI
FONDATION
APEBSL
1962**

**LIENS ENTRE LE MILIEU SYNDICAL ET
L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX D'ÉCOLE**

FPIR

Affiliée à la CIC, la *Fédération des Professeurs et Institutrices du Diocèse de Rimouski* (FPIR), fondée en 1953, intègre l'*Association des Principaux et Directeurs d'école du Diocèse de Rimouski* (APEBSL) en 1962.

FIR

En 1963, huit syndicats composent la *Fédération des instituteurs et institutrices de Rimouski* (FIR) affiliée à la CIC. En octobre 1964, l'APEBSL rejoint la FIR et, par le fait même, la CIC.

CIC - CEQ

En avril 1946, naît la *Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec* (CIC) qui regroupe la FPIR, ensuite la FIR et d'autres syndicats professionnels d'instituteurs.

Lors de son congrès de 1966, la CIC devient la *Corporation des enseignants du Québec* (CEQ) à laquelle adhère l'*Association des principaux du Bas St-Laurent* (APBSL) créé en 1965.

Toute cette mouvance, en une si courte période, entraîne nécessairement de profonds changements au sein de toute la communauté éducative.

Les commissions scolaires, pour diriger les écoles, commencent à engager des laïcs qui doivent signer un contrat d'instituteur avec assignation à une fonction d'instituteur principal ce qui les oblige à adhérer au syndicat des enseignants.

L'inconfort, causé par cette obligation de cotiser au syndicat des enseignants, ouvre la porte à la création de regroupements de principaux d'école, comme on les désigne à cette époque.

Naissent alors de nombreuses associations de principaux d'école un peu partout en province.

Au Bas-St-Laurent, le 30 janvier 1962, la *Fédération des Professeurs et Institutrices du Diocèse de Rimouski* (FPIR), annonce la création d'un comité provisoire de principaux d'école au sein de sa fédération depuis le 27 décembre 1961.

Le 10 juin 1962, Jean-Guy Chénard confirme, à titre de président, la fondation de l'*Association des Principaux et Directeurs d'école du Diocèse de Rimouski* (APEBSL) depuis le 11 mai 1962. Il est épaulé par Jean-Marie Roussel à la vice-présidence, Berthe Roy au secrétariat et des conseillers Philippe Morin et Gabrielle Ouellet.



Personnel des écoles St-Jean-Baptiste & Dubé de Rimouski en 1962-1963. Marcelle Dubé, 3^{ème} en partant de la gauche sur la 2^{ème} rangée, est la responsable-enseignante de l'école Dubé.

Membres fondateurs de l'APEBSL - 1962

Jean-Guy Chénard - 1^{er} président

Originaire du Bic, Jean-Guy Chénard enseigne en province avant de s'installer à Rimouski-Est. En 1962, il s'implique comme membre fondateur de l'*Association des Principaux et Directeurs d'école du Diocèse de Rimouski* (APEBSL).

En 1969, il devient directeur général de la commission scolaire la Neigette. Suite à l'intégration des CS locales à la CS la Neigette, il assume la direction des services éducatifs jusqu'à sa retraite en 1985. (J'ai rencontré monsieur Chénard chez lui le 15 mars 2016).



Jean-Marie Roussel - vice-président

Jean-Marie Roussel siège d'abord sur l'exécutif du syndicat des instituteurs du diocèse de Rimouski avant de participer à la fondation de l'APEBSL où il occupe la vice-présidence. En 1963, il devient président de l'Association.

En 1972, il est nommé directeur général de la CS la Mitis.



Berthe Roy - secrétaire

Berthe Roy, née à St-Fabien, obtient son brevet complémentaire d'enseignement en 1938. Elle enseigne d'abord en Abitibi et poursuit sa carrière d'institutrice et de principale à St-Fabien. Secrétaire de la FPIR de 1956 à 1963, elle participe ensuite à la fondation de l'APEBSL où elle agit également comme secrétaire. En juillet 1972, elle prend sa retraite après 34 années dans l'enseignement et continue à s'impliquer activement dans son milieu.



Philippe Morin - administrateur

Natif de Buckland dans Bellechasse, Philippe Morin complète ses études universitaires à Laval. Il migre vers Baie-des-Sables où il enseigne pendant 22 ans. En 1969, il prend la direction de la polyvalente de Mont-Joli dès son ouverture.

Membre fondateur du Syndicat des professeurs du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, il le préside pendant 14 ans. Est membre fondateur de la FIR, vice-président et directeur de cette fédération pendant 6 ans. Il participe enfin à la fondation de l'APEBSL dont il assume la présidence de 1966 à 1970. Il prend sa retraite en 1979.



Gabrielle Ouellet - administratrice

Gabrielle Ouellet naît à St-Ulric. Directrice de l'école primaire Notre-Dame-de-Lourdes à Mont-Joli, elle participe à la fondation et à l'incorporation de l'APERBSL. Elle poursuit sa vie professionnelle à Québec. Retraitée, elle revient à Rimouski.

ADHÉSION
à la Fédération provinciale des Principaux d'Écoles du Québec
FPPE
1963

L'Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve (ADEBF) et la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) ne détiennent, dans leurs archives, aucune résolution concernant l'adhésion de l'APEBSL à la FPPE.

Toutefois, on note la présence de Jean-Marie Roussel au CA de la FPPE le 23 novembre 1963 à titre de délégué officiel du Diocèse de Rimouski.

Le procès-verbal de cette rencontre, tenue à l'Hôtel Reine-Élisabeth de Montréal, liste pour la première fois la présence de délégués en provenance de 17 associations.

Les 10 et 11 octobre 1964, Jean-Marie Roussel siège au CA de la FPPE à Montréal comme conseiller cette fois-là.

Nous pouvons donc en déduire que l'APEBSL a rejoint rapidement la FPPE après sa fondation en 1962.

ÉVOLUTION DE LA FPPE VERS LA FQDE

FPPE

Incorporée le 11 mai 1962 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, arrive la reconnaissance officielle de la *Fédération Provinciale des Principaux d'Écoles du Québec* (FPPE) sous la présidence de Gérard Tittley.

FPQ

Le 22 septembre 1966, la FPPE change de nom pour devenir la *Fédération des Principaux du Québec* (FPQ).

FQDE

En juillet 1980, la FPQ devient la *Fédération québécoise des directeurs d'école* (FQDE).

En 2007, elle adopte comme nouvelle dénomination sociale la *Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement*.



Depuis sa création, la FQDE a pour mission la promotion de l'excellence dans la fonction de direction d'établissement d'enseignement, le développement professionnel ainsi que la défense des droits.

Gérard Tittley
Président fondateur de la FPPE de 1961 à 1963

ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DU BAS ST-LAURENT
Regroupement Grand-Portage - Bas St-Laurent - Matapédia - Des Monts
APBSL
1965

Le 27 novembre 1964, David Bois, appuyé par Denise Roussel, soutiennent l'adoption du projet de *Règlements et Constitutions* de l'*Association des Principaux du Bas St-Laurent* (APBSL). Cette modification ouvre la porte au regroupement des

principaux et principaux-adjoints des CSR du Grand-Portage, du Bas St-Laurent, de la Vallée de la Matapédia et des Monts en février 1965. Ce partenariat donne ainsi une masse critique favorisant une meilleure offre de service.

L'Association, consolidée par ce regroupement, se donne deux objectifs:

Travailler à la promotion et à la défense des droits des directeurs d'école;
Travailler au perfectionnement des membres.

Durant ces années, l'Association établit ses structures, définit son rôle et son champ d'intervention.

La charge de travail des directions d'école et l'organisation de cours pour l'obtention d'un *Certificat d'aptitudes à la direction des écoles* s'imposent immédiatement comme des dossiers prioritaires.

Et pour demeurer au fait des dossiers d'actualité, l'APBSL désigne Berthe Roy et David Bois comme

délégués officiels pour participer au conseil d'administration de la FPPE les 14, 15 et 16 mai 1965 au Town & Country Club de Montréal et à l'Hôtel Hilton de Dorval.

Dès lors, l'Association désigne annuellement une délégation pour participer à l'assemblée provinciale (AP) de la FPPE.

L'Association travaille sur plusieurs dossiers en étroite collaboration avec la FPPE.

- Encadrer la charge de travail des directions d'école;
- Préciser le statut juridique du principal d'école;
- Établir une politique de rémunération des principaux;
- Organiser des cours en administration scolaire;
- Établir une politique pour assurer la défense des membres.



David Bois

Grand-Portage
1964-1966



Ange-Aimé
Boisselle

Bas St-Laurent
1965-1970

Les premiers jalons de l'actuelle *Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve* sont dorénavant en place.

1967 - 50 ANS - 2017

PREMIÈRE PARTIE

LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION

Le statut juridique d'une association regroupe l'ensemble des droits et obligations juridiques qui lient les personnes physiques et morales au sein d'une société et à l'égard des tiers.

INCORPORATION DE L'ASSOCIATION

13 novembre 1967

La jeune Association est maintenant prête à s'incorporer pour se donner un statut juridique et officialiser son existence.

Elle délègue cette tâche à Gérard Lamarre, membre du conseil d'administration, qui entreprend dès le 20 avril 1966 des démarches auprès de la FPPE pour obtenir le support approprié pour réaliser son mandat.

Le 29 avril 1966, Claude Poirier, secrétaire général de la FPPE, lui transmet une démarche détaillée à suivre pour compléter la requête d'incorporation. Le 15 septembre 1966, Gérard Lamarre lui retourne sa requête d'incorporation accompagnée d'une copie certifiée de la *Constitution* et des *Règlements* de l'Association.

Le 5 juin 1967, le secrétaire général de la FPPE, devenue la FPQ, donne son aval au projet d'incorporation de l'APBSL et il transmet des instructions pour que l'Association l'achemine au Secrétaire de la Province accompagné d'un chèque de 15\$.

Arrive du Secrétariat de la Province de Québec, le 17 octobre 1967, une demande qui nous paraîtrait bien incongrue aujourd'hui.

«Nous accusons réception de votre lettre du 9 octobre 1967 et des documents relatifs à la constitution d'un syndicat professionnel.

(...) il y a lieu de compléter l'article 3 de la requête en y indiquant l'état matrimonial des premières directrices et le cas échéant, les noms et prénoms de leurs époux.»



Gérard Lamarre
Des Monts

Le 13 novembre 1967, le secrétaire de la Province approuve les *Statuts et Règlements* et autorise la constitution en association ou en syndicat professionnel sous le nom de

L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX D'ÉCOLES DE LA RÉGION DU BAS ST-LAURENT APERBSL

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

INFLUENCE DU CLERGÉ

Même si la laïcisation de l'enseignement entraîne la fin du contrôle du clergé au sein du milieu éducatif durant les années soixante, l'article ci-dessous, inscrit dans les *Statuts et Règlements* de 1967, témoigne bien de l'influence religieuse toujours bien enracinée dans le milieu.

«L'Association des Principaux d'Écoles de la Région du Bas St-Laurent adopte et entend réaliser la doctrine sociale chrétienne telle que définie dans les encycliques pontificales.»

Cet article, un peu allégé de son contenu en 1977, disparaît des *Statuts et Règlements* quand l'Assemblée nationale obtient en 1998 une modification constitutionnelle retirant les droits et privilèges confessionnels de 1867. L'Assemblée nationale procède alors à la création des commissions scolaires linguistiques.

Les *Statuts et Règlements* d'une association définissent son mode de fonctionnement, son rôle et ses responsabilités.

Au fil des années, les *Statuts et Règlements* de l'APERBSL intègrent des changements, généralement mineurs, pour s'ajuster aux nouvelles réalités organisationnelles, sociales et linguistiques du milieu.

Toutefois, en 1998, une fusion des commissions scolaires justifie une importante réorganisation des structures de l'Association.

Il m'apparaît opportun de présenter quelques éléments des *Statuts et Règlements* pour mieux saisir le cadre opérationnel dans lequel évolue les administrateurs durant ces 50 années.

1967 - L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX D'ÉCOLES DE LA RÉGION DU BAS ST-LAURENT (APERBSL)

Territoire juridictionnel

La juridiction de l'APERBSL s'étend à tout le territoire des Régionales du Grand-Portage, du Bas St-Laurent, de la Matapédia et des Monts.

Structure décisionnelle

L'Association est dirigée et administrée par un exécutif composé de 7 administrateurs et l'assemblée générale des membres.

Compte tenu l'étendue du territoire, l'exécutif, lors d'une réunion tenue le 14 décembre 1967, recommande immédiatement la création d'un comité provisoire de 3 membres par secteur dont le rôle vise l'entraide et la cohésion entre les membres du secteur.

Ces comités, chapeautés par un responsable, s'organisent comme suit en 1968.

- Secteur Grand-Portage
Responsable: Jacques Fitzback
- Secteur Bas St-Laurent
Responsable: Jean-Yves Audy
- Secteur Matapédia
Responsable: Luc Santerre
- Secteur des Monts
Responsable: Gérard Lamarre



Luc Santerre
Matapédia



Jacques Fitzback
Grand-Portage

En juillet 1971, le projet de loi 27 regroupe quelque 1 100 commissions scolaires locales, en-dehors de l'île de Montréal, en à peu près 200 commissions scolaires locales ou intégrées. Les CS locales administrent le primaire et se regroupent à l'intérieur du territoire d'une CSR qui, elle, gère le secondaire.

Le tableau ci-dessous dépeint le portrait du territoire de l'Association en 1972 suite à ce regroupement.

Portrait des secteurs Juillet 1972

Secteur Grand-Portage

CSR du Grand-Portage

CS des Basques
CS des Frontières
CS des Montagnes
CS Témiscouata
CS Rivière-du-Loup
CS Jean Chapais

Secteur Bas St-Laurent

CSR du Bas St-Laurent

CS La Neigette
CS La Mitis

Secteur des Monts

CSR des Monts

CS de Matane
CS La Tourelle

Secteur Vallée de la Matapédia

CS Vallée de la Matapédia

La CSR de la Matapédia, créée en novembre 1964, est dissoute le 4 juillet 1972 et intègre le primaire et le secondaire.

Le 16 décembre 1977, le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières autorise le changement de nom de l'APERBSL pour l'*Association des principaux du Bas Du Fleuve*. Noter l'abandon de «Bas St-Laurent» au profit de «Bas du Fleuve».



Intégration des secteurs

À son assemblée régionale du 14 octobre 1977, les membres intègrent la structure des secteurs aux *Statuts et Règlements* comme une division opérationnelle de l'Association ce qui entraîne une réorganisation du mode décisionnel.

Chaque secteur correspond au territoire juridictionnel des commissions scolaires régionales Grand-Portage, Bas St-Laurent, des Monts et de la commission scolaire Vallée de la Matapédia.

Chaque secteur est dirigé par un conseil exécutif et une assemblée générale.

L'exécutif se compose d'au moins 6 administrateurs dont le président est désigné comme vice-président au conseil d'administration de l'Association au niveau régional.

Nouvel organigramme de l'Association

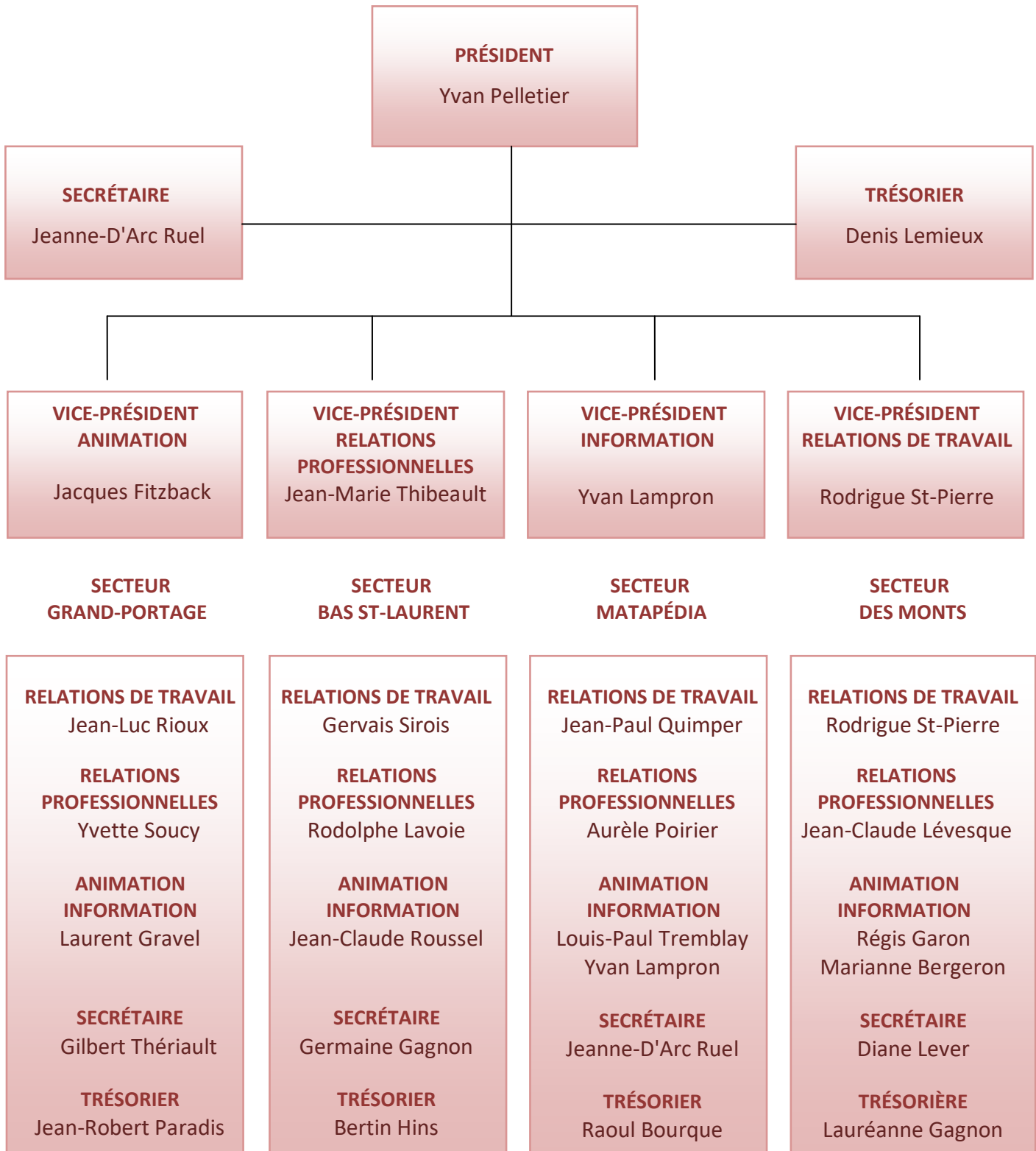
Cette refonte entraîne une transformation significative de l'organigramme de l'Association. Désormais, celle-ci est dirigée et administrée par:

- Le conseil d'administration
Il se compose de 7 administrateurs: un président, 4 vice-présidents provenant des secteurs, un secrétaire et un trésorier. Le mandat des administrateurs passe à 2 ans.
- L'assemblée régionale
Elle regroupe 27 personnes: les 7 membres du Conseil d'administration et les 5 membres délégués par chaque secteur.
- Le congrès
Il rallie tous les membres en règle de l'Association.

Par cette structure, l'Association exprime clairement son souci d'entretenir des contacts de proximité avec tous ses membres sur l'immense territoire qu'elle dessert.

L'organigramme 1981-1982 de la page suivante permet de visualiser cette structure organisationnelle à laquelle s'ajoutent deux autres administrateurs en 1987-1988.

**ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION
1981-1982**



L'inspecteur général des Institutions financières du Québec autorise le 1^{er} mars 1981 la nouvelle dénomination sociale de l'Association qui devient l'*Association des directeurs d'écoles du Bas-du-Fleuve*.

Celle-ci délaisse l'appellation «principal d'école» qui est une appellation dérivée de l'anglais pour «directeur d'école». Le sigle ADEBF, utilisé pour la première fois, demeure en vigueur jusqu'à ce jour.

En 1987-1988, la composition du conseil d'administration passe de 7 à 9 administrateurs.

Dissolution des commissions scolaires régionales

De 1985 à 1987, nous assistons au démantèlement des commissions scolaires régionales des Monts, du Bas St-Laurent et du Grand Portage. Celles-ci deviennent des commissions scolaires qui intègrent les ordres d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Rappelons-nous que la commission scolaire régionale de la Matapédia avait déjà réalisé cette opération en 1972 pour devenir la commission scolaire Vallée de la Matapédia.

Le tableau ci-dessous reflète le nouveau visage des commissions scolaires que représente l'ADEBF en 1987.

Regroupement des commissions scolaires 1985-1987

Secteur Grand-Portage

CS des Basques
CS des Frontières
CS des Montagnes
CS de Témiscouata
CS de Rivière-du-Loup (Gère l'éducation des adultes du secteur jusqu'en 1997).
CS Jean-Chapais

Secteur Bas St-Laurent

CS la Neigette
CS la Mitis

Secteur des Monts

CS de Matane
CS la Tourelle

Secteur Matapédia

CS Vallée de la Matapédia

1993 - ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉCOLE DU BAS DU FLEUVE (ADEBF)
 2001 - ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT DU BAS DU FLEUVE (ADEBF)
 2005 - ASSOCIATION DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DU BAS DU FLEUVE (ADEBF)
 2017 - ASSOCIATION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT DU BAS DU FLEUVE (ADEBF)

Dans sa réédition des *Statuts et Règlements* de 1993, l'Association inscrit sa nouvelle dénomination sociale non officialisée auprès du registraire: *Association des Directeurs et Directrices d'École du Bas du Fleuve*.

Sa juridiction territoriale s'étend toujours sur une distance de 290 kilomètres le long du fleuve de Kamouraska à Les Méchins en incluant le Témiscouata et la Vallée de la Matapédia. Animer un territoire aussi immense représente un défi quotidien pour l'Association.

Fusion de commissions scolaires - 1998

Le 1^{er} juillet 1998, une autre vague de fusions déferle sur le Québec. Le gouvernement de Lucien Bouchard souhaite réaliser des économies substantielles en passant de 156 commissions scolaires à 72.

Territoire juridictionnel - conséquences de la fusion

Le territoire juridictionnel de l'ADEBF se compose maintenant de 4 commissions scolaires et le CA compte dorénavant 8 administrateurs de 1998 à 2001.

La CS la Tourelle se retrouve rattachée à la nouvelle CS des Chic-Chocs et ces directions d'école, pour faciliter leurs relations avec leurs nouveaux collègues, préfèrent rejoindre l'*Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement de la Gaspésie* le 1^{er} juillet 1998.

En 2001-2002, les directions d'école de la nouvelle Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (CSKL) rejoignent l'*Association québécoise du personnel de direction des écoles* (AQPDE).

Dès lors, l'ADEBF regroupe 3 CS: la CSFL, la CSDP et la CSMM.

Le tableau ci-dessous décrit la redéfinition des commissions scolaires et du territoire juridictionnel de l'ADEBF comme nous les connaissons aujourd'hui.



Redéfinition des commissions scolaires et du territoire juridictionnel de l'ADEBF

suite au départ de la CS la Tourelle en 1998 et de la CS Kamouraska-Rivière-du-Loup en 2002.

CSFL: Fusion des CS les Basques, des Frontières, des Montagnes et de Témiscouata
 CSDP: Fusion des CS la Neigette et de la Mitis ;
 CSMM: Fusion des CS de Matane et de la Vallée de la Matapédia

Abolition des secteurs - Juin 2000

À son assemblée générale du 8 juin 2000, les membres votent l'abolition des secteurs. Ils recommandent un CA composé de 2 représentants par commission scolaire avec la possibilité d'intégrer des personnes-ressources, sans droit de vote, pour les aider dans leurs tâches administratives.

Dorénavant, ce sont les administrateurs élus au CA qui animent les membres de leur CS. La réédition des *Statuts et Règlements* en 2001 récupère tous les changements structurels depuis 1998 y compris son changement de nom non officialisé auprès du registraire l'*Association des Directeurs d'Établissement du Bas du Fleuve*.

En 2005, l'Association rafraîchit à nouveau sa dénomination sociale et adopte l'*Association des Directeurs et Directrices d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve* qui ne sera officialisée auprès du registraire du Québec qu'en mars 2016 et, aussitôt remplacée en janvier 2017, par l'*Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve*.

Depuis, l'Assemblée générale continue d'apporter des changements, habituellement mineurs, aux *Statuts et Règlements* pour refléter constamment la réalité vécue par l'Association.

Personnes ressources



Fabien Roy
2001-2017



Gilles Santerre
2002-2017

CODE DE DÉONTOLOGIE

En avril 1979, le conseil d'administration amorce une première réflexion sur la nécessité de se doter d'un guide de déontologie comme on le nomme à l'époque.



Son préambule se lit comme suit:

«Toute association professionnelle se doit de déterminer pour ses membres l'ensemble des devoirs à remplir dans l'exercice de leur profession».

Le 6 juin 2003, l'assemblée générale rajeunit son Code de déontologie.

Son préambule le présente comme suit:

«Ce code de déontologie se veut principalement un support à l'intention du directeur ou de la directrice d'établissement d'enseignement.

Il dénote une réflexion et une implication du directeur ou de la directrice d'établissement d'enseignement devant la complexité et l'exigence des actions professionnelles qu'il ou qu'elle doit poser quotidiennement.»

IDENTIFICATION VISUELLE

L'APBF, soucieuse de son image, dévoile en mars 1978, sa première identification visuelle.



«Les flèches qui créent cette forme démontrent bien la contribution des services, le but commun de ses participants et la rencontre des idées qui émergent de tous les secteurs pour finalement se concrétiser. La spirale démontre bien l'effet de rayonnement qu'a l'Association dans la région.

Le «Plus» symbolise la qualité des services, la diversité, l'union des différentes parties pour former un ensemble qui donne plus, tout en identifiant le côté positif qu'apporte l'Association.

Les gouttes que l'on retrouve ici illustrent la situation géographique de la région à proximité et presque entourée d'eau.

Le cercle qui soutient cette forme montre bien la table ronde autour de laquelle se regroupe l'Association pour se pencher sur les problèmes et les résoudre.

Le tout repose sur une base solide, le carré, forme stable bien établie.

Le symbole entier est le reflet d'une organisation dynamique et moderne, dont la préoccupation est de donner plus et un plus grand nombre de services possibles.»

En 2005, l'Association renouvelle son identification visuelle pour lui donner une dimension plus humaine.

«Cette identification visuelle se compose de formes illustrant la personne. Elles sont regroupées pour former un ensemble, unies en un point central commun, face aux besoins et préoccupations de chacun.

Ces personnes ont les bras ouverts en signe d'accueil et de dynamisme. Elles dispensent dans toutes les directions leurs compétences et expériences pour le mieux-être de tous.



Les petites illustrations de gens représentent le personnel et la clientèle étudiante qui sont sous la supervision des directeurs et directrices et qui profitent de la mise en commun des expériences et ressources de chacun.

L'ensemble forme une fleur stylisée qui s'épanouit et sème le savoir aux quatre vents.

Les couleurs: le bleu symbolise le calme, l'eau et les grands espaces, le ocre illustre la chaleur, la lumière, le dynamisme et le rayonnement.

Pour supporter le tout, la typographie apporte, par sa forme, une touche personnalisée, chaleureuse et humaine, le sentiment d'être près des gens.»

DEUXIÈME PARTIE

LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative trouve toute sa raison d'être dans l'article 4 des *Statuts et Règlements* qui demeure inchangé depuis l'incorporation de l'Association.

«L'Association a pour buts immédiats l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, sociaux, moraux et économiques de ses membres.»

1967-1980

La négociation de conventions collectives avec les commissions scolaires régionales, la planification du perfectionnement, les débats sur les conditions de travail, le renouvellement du réseau scolaire sont autant de thèmes qui s'invitent immédiatement et ce, dans la tourmente sociale qui caractérise cette période.

Première convention collective

Après quelques mois de négociation, le président et vice-président Philippe Morin et Ange-Aimé Boisselle signent une 1^{ère} convention collective avec la CSR du Bas-St-Laurent en juin 1968. Du coup, l'Association s'impose comme une instance de consultation incontournable auprès des commissions scolaires.

d'autonomie pour les principaux d'école. Ceux-ci «se retirent individuellement de la CEQ et la FPQ, en tant qu'organisme, se retire également des cadres de la CEQ. Les principaux d'école se réfèrent maintenant exclusivement à leur association professionnelle et à leur Fédération pour défendre leurs droits.»

Perfectionnement

Proactive, l'Association poursuit, sous la gouverne de Philippe Morin et de Gérard Lamarre mandatés par l'Association et la Fédération provinciale, la planification de cours de perfectionnement élaborés au niveau provincial auxquels adhèrent massivement les principaux.

Accession à l'autonomie

Le 9 juillet 1969, Maurice Fortin, troisième président de la FPQ, signe une première entente provinciale. C'est une grande manifestation



Jean-Yves Audy, principal,
entouré de son personnel.
École St-Pie X, 1967

Climat social

Les très nombreuses grèves dans le secteur public et parapublic bouleversent le climat de travail dans les écoles et mettent à mal le travail des principaux d'écoles.

Ci-dessous, un extrait d'une conférence de presse prononcée en février 1976 par Gill Robert, président de la FPQ, met en lumière le malaise des principaux d'école dans ces conflits.

«Le principal étant le plus proche de l'opération, il n'est pas étonnant qu'il soit le premier atteint par certaines mesures de harcèlement. (...) Dans la plupart des cas, le principal n'est pas la personne visée mais par l'intermédiaire de celui-ci, on veut atteindre la commission et le MEQ. Par ailleurs, c'est par l'intermédiaire du principal que la commission communique aux enseignants les mesures répressives et les ripostes qu'elle entend appliquer. (...) Les principaux entendent poser les gestes administratifs inhérents à leurs fonctions, sans pour autant assumer la responsabilité des sanctions qui peuvent être décidées par la commission.»

Le syndicalisme québécois entre 1964-1982

Le *Code du travail*, voté par le gouvernement Lesage en septembre 1964, reconnaît pour la 1^{ère} fois le droit de grève dans les services publics québécois.

En 1966, le Syndicat des professeurs de l'État du Québec arrache, après 5 ans d'efforts, une 1^{ère} convention collective comprenant la majorité de leurs demandes.

La détérioration des relations entre le monde syndical et les employeurs y compris l'État entraîne de nombreuses grèves ou lock out dans les secteurs public et parapublic.

En 1972, la FTQ, la CSN et la CEQ forment un Front commun afin d'avoir plus de poids dans leurs négociations. Comme moyen de pression, les 210 000 employés de l'État déclenchent une grève générale illimitée. Contestant les injonctions forçant le retour au travail, les 3 chefs syndicaux Louis Laberge (FTQ), Marcel Pépin (CSN) et Yvon Charbonneau (CEQ) sont condamnés pour outrage au tribunal et passent six mois en prison, ce qui provoque des manifestations monstres.

D'autres fronts communs se forment en 1975, 1979 et en 1982. Chaque fois, les négociations collectives se caractérisent par des grèves, des injonctions et des lois spéciales.

Le début des années 1980 marque la fin du syndicalisme radical avec le ralentissement économique qui touche plusieurs pays occidentaux.



Mars 1972 - 200 000 syndiqués du secteur public rejettent massivement les offres du gouvernement libéral de Robert Bourassa et votent une grève illimitée.



Juin 1982 - Imposition par décret gouvernemental des conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic.

**AFFIDAVIT
13 avril 1972**



Jean-Louis Dorval
Président APERBSL
1970-1972

Le malaise, énoncé par Gill Robert en 1976, prenait déjà tout son sens lors de la grève des enseignants en 1972 comme en fait foi l'affidavit que les principaux et principaux-adjoints du Bas St-Laurent doivent signer dans des conditions plutôt obscures le 13 avril 1972.

Le CA de la jeune Association, incorporée seulement depuis 1967, ne manque pas d'audace en adressant une motion de blâme à la CS du Bas St-Laurent en réaction à cet affidavit.

Affidavit:

Le 13 avril dernier, les principaux des écoles de la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent et des Commissions Scolaires de la Ville de Rimouski, de la Métis et de la Neigette, ont été appelés à signer des affidavits. Les principaux n'ont eu aucun moyen de communiquer avec l'Association afin de savoir ce qu'ils devaient faire en pareil cas. Lors de la dernière assemblée générale, une motion de blâme a été votée et adressée à ces commissions scolaires et une copie a été envoyée à Monsieur Ghislain Jean, président de l'Association des Enseignants du Bas St-Laurent. Voici le texte de la motion de blâme:

"Lors de la dernière réunion du Conseil général de l'Association des Principaux du Bas St-Laurent tenue à Rimouski, le 21 juin dernier, il a été régulièrement proposé et accepté à l'unanimité qu'une motion de blâme soit adressée au président et au directeur général de la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent au sujet des affidavits signés par les principaux.

Considérant que, les principaux de votre commission scolaire ont été obligés de signer un affidavit en date du 13 avril 1972;

Considérant que, ces principaux n'ont eu aucunement le choix et le temps de réfléchir, ni de consulter leur Association;

Considérant que, dans certains cas, cette signature a été faite sous pression;

Considérant que, le seul fait d'avoir obligé les principaux à signer un affidavit, a été la principale cause de la détérioration du climat dans les écoles concernées d'autant plus que cette signature n'était pas nécessaire,

Le Conseil Général de l'Association n'accepte pas cette situation et dénonce le geste posé qui est un accroc à la solidarité des cadres."

Si jamais, on vivait une autre grève générale, il faudrait ne rien signer avant d'avoir pris des informations au point de vue de la légalité d'une pareille signature.

Jean-Louis Dorval
Président

Tiré du rapport adressé aux principaux de l'APERBSL par Jean-Louis Dorval le 27 juin 1972

Conseil d'administration 1971-1972



J.-M. Trottier R. Beaulieu Berthe Roy G. Lamarre J. Fitzback F. Laflamme G.-H. Aubut E. Michaud
CRT CAP Secrétaire Trésorier ----- Administrateurs -----



Gill Robert

Président de la FPQ
1972-1979

Entente salariale des principaux et principaux-adjoints avec le MEQ - Juin 1976

Parallèlement aux revendications des enseignants, la FPQ négocie aussi la rémunération et les conditions de travail des principaux et principaux-adjoints.

La consultation, faite auprès des associations affiliées à la FPQ, se poursuit au *Comité du personnel de direction des écoles* (CPDE). Après 12 mois de négociations difficiles, la FPQ décroche une entente salariale en juin 1976.

Hormis les taux d'augmentation de la rémunération, le contenu de cette entente montre des similitudes avec les revendications d'aujourd'hui.

COMMUNIQUE DE PRESSE
Gill Robert, président
23 juin 1976.

SUJET: LES PRINCIPAUX DU QUEBEC REGLENT LEURS
SALAIRES AVEC LE MINISTRE DE L'EDUCATION
DU QUEBEC.

Dans le cadre d'une entente permanente entre la Fédération des Principaux du Québec, le ministère de l'Éducation et la Fédération des Commissions Scolaires, les principaux viennent de régler le chapitre de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

C'est à la suite de pourparlers qui ont duré plus de douze mois que les parties en sont venues à une entente qui couvre les années 1975-76 et 1976-77.

REMUNERATION.

Pour l'année 1975-76 l'augmentation moyenne des salaires est de 34.3%, variant de 30.4% à 36.1%. Cette augmentation comprend une restauration et un réaménagement de 19.4% des échelles de 1974-75.

Pour 1976-77, l'augmentation moyenne sera de 10% sur les traitements de l'année précédente.

Globalement, pour les deux années couvertes par la nouvelle entente, l'augmentation moyenne sera de 47.7%.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Pour le personnel de direction en exercice, le plan de carrière à la direction est intéressant:

- Pour l'année 1976-77, les principaux verront leurs salaires s'échelonner de \$16,850. à \$29,600. dans les écoles élémentaires et de \$17,550. à \$34,545. dans les écoles secondaires et polyvalentes.
- L'attrait à la fonction est garanti pour des échelles de traitement plus conformes aux qualifications requises pour l'exercice de la fonction.
- La dichotomie entre l'élémentaire et le secondaire est réduite à 3% pour les principaux et complètement éliminée pour les adjoints.
- Le traitement d'un membre de direction est garanti même si ce dernier fait face à une diminution de clientèle dans son école; ce qui antérieurement se traduisait par une perte de traitement.
- La rétrogradation dans le plan de carrière après 3 ans de service permet à l'individu qui subit cette rétrogradation, un maintien de traitement pour 2 ans
- Le profil de carrière permet à un principal d'atteindre le maximum de son échelle de traitement en douze ans.
- Enfin, les principaux ont conservé un texte sur les vacances annuelles qui leur accorde un minimum de quatre semaines avec possibilité d'entente locale au delà de ce minimum protégé.

Selon le ministre de l'Éducation M. Jean Bienvenue, le dossier salarial des principaux "vient consacrer l'importance que le M.E.Q. attache au rôle et à la fonction du personnel de la direction des écoles".

Entente locale

Le dynamisme de l'Association permet la conclusion d'ententes avec les commissions scolaires.

AFFAIRES PROFESSIONNELLES
Membres du Comité
1977-1978

M. Richard Parent (Bas St-Laurent)
Mlle Aliet Gendron (Grand-Portage)
M. André Tanguay (Matapédia)
M. Georges-Henri Coulombe (Des Monts)

Lors de la réunion du Comité des Affaires Professionnelles tenue le 10 décembre, les membres présents ont identifié certaines priorités:

- BÉNÉFICES DE L'EMPLOI,
- VACANCES ANNUELLES,
- CONGÉS STATUTAIRES ET MOBILES,
- AFFECTATION: (ouverture de postes)
- PRINCIPAUX À MI-TEMPS,
- NOMINATIONS PROVISOIRES,
- PERMIS D'ABSENCE POUR AFFAIRES PROFESSIONNELLES.

Comité des relations professionnelles
Extrait de Ça nous concerne - Mai 1977

Compte-rendu transmis par Mlle Aliet Gendron, responsable du comité des Relations professionnelles. Le comité a rencontré les six (6) D.G. de l'élémentaire et celui du secondaire à deux reprises en novembre dernier pour y discuter des trois points suivants: vacances annuelles, congés mobiles et congés. Nous en sommes venus aux ententes suivantes qui furent l'objet de résolutions lors d'une réunion des commissaires.

Vacances annuelles

a) Moins de un (1) an de service: entente avec le Directeur Général.

b) Un (1) an et plus: 5 semaines de vacances + 1 semaine de compensation ***

Congés mobiles et statutaires

Les principaux bénéficieront de treize (13) congés chômés et payés au cours de chaque année. Ils seront déterminés par l'établissement du nouveau calendrier scolaire et cela toujours avant le 1er juillet de chaque année.

De plus trois (3) jours additionnels chômés et payés seront accordés par la Commission scolaire et fixés par elle, également selon le calendrier scolaire.

Congés

De par les Directeurs Généraux, les Commissions scolaires accepteront pour le Congrès provincial et le Congrès Régional de payer pour 1/5 du personnel de direction les frais suivants:

a) Le coût de l'inscription.

b) Frais de voyage: l'équivalent d'un billet d'autobus aller-retour.

c) Frais de séjour: avec pièces justificatives, pour la chambre \$30.00 par jour, et pour les repas \$15.00 par jour soit \$3.00 pour le déjeuner, \$6.00 pour le dîner ainsi que \$6.00 pour le souper.

N.B. Les Commissions scolaires acceptent de payer des frais pour 1/5 du personnel, mais cela ne limite en rien le nombre de principaux autorisés à participer à ces divers congrès.

Celle intervenue entre la CSR du Grand-Portage et le secteur du même nom en novembre 1976 en est un bel exemple. Des ententes semblables se négocient avec toutes les autres commissions scolaires.

1^{er} Congrès provincial ouvert à tous les principaux - Congrès régional de l'APERBSL - Avril 1977

Il s'agit du premier congrès ouvert à tous les principaux et principaux-adjoints de la province, membres d'une association affiliée à la FPQ depuis sa fondation. Il se déroule les 21, 22 et 23 avril à Québec sous le thème: *Diriger une école en 1977, une réalité nouvelle.*

Les sujets de discussion portent sur le statut du principal, le rôle et la fonction du principal et les pouvoirs réels du principal.

Y participent plus de 1 150 principaux et principaux-adjoints dont 44 membres de la l'APERBSL et 15 conjoints et conjointes.

L'APERBSL profite de l'occasion pour tenir son congrès régional annuel à Québec en après-midi le 21 avril où elle accueille le président de la FPQ, Gill Robert, accompagné de membres de son CA.

Les secrétaires 1972 - 1980



Adèle Roy 1972-1973 Jean-Marc Deschênes 1973-1974 M. -Jeanne Leblanc 1974-1976 René Ouellet 1976-1977 Lise Bouchard 1977-1980

ÇA NOUS CONCERNE

VOLUME I NUMÉRO I

JANVIER 1977

Bonjour,

Vous ne permettez d'utiliser le lancement de "Ça nous concerne" pour offrir à chacun mes meilleurs vœux de succès pour le reste de l'année. Bien sûr, nous aurons à continuer le travail amorcé par nos prédécesseurs. Je voudrais rendre hommage à leur disponibilité et à leur dévouement pour notre association. Nous allons continuer dans la voie qui nous est tracée en apportant nos énergies et notre intérêt pour les objectifs qui nous sont chers :

L'année 1977 verra pour tous les principaux de la province une première québécoise.

Notre participation au colloque d'avril est importante afin de démontrer notre désir d'affirmation. Les principaux veulent un statut légal, les principaux veulent la sécurité, les principaux veulent connaître les pouvoirs qu'ils ont, etc...

Par le C.P.D.E., notre Fédération verra à améliorer notre entente provinciale; de notre côté, notre association devra être présente auprès des Commissions Scolaires

par le biais de notre Comité des Affaires Professionnelles, afin de négocier des ententes locales améliorant ou précisant certaines conditions. Déjà, des ententes locales sont intervenues dans des secteurs, avec certaines Commissions Scolaires au sujet des vacances annuelles, au sujet de la présence de l'Association sur des comités de sélection de toutes personnes qui auront à travailler en collaboration avec les principaux. L'application de la convention collective des enseignants vient parfois en contradiction avec des principes pédagogiques que nous défendons, le Comité des Politiques Pédagogiques verra à faire des recommandations. Le Comité de Perfectionnement verra à ce que les argents disponibles pour le perfectionnement des principaux soient utilisés selon nos besoins. Nos comités sont importants, ils ont la confiance du Bureau de Direction et je suis assuré qu'ils ont la confiance de tous les membres. Nous devons les aider à réaliser les objectifs qu'on leur a donnés.

Maurice Bouillon, Prés.

Lancement du bulletin de l'APERBSL *Ça nous concerne*

Pour se donner une meilleure visibilité auprès de ses membres, l'APERBSL lance en janvier 1977 le bulletin mensuel *Ça nous concerne*.

Il constitue une vaste source d'informations sur une multitude de sujets et il permet aussi aux membres d'y livrer leur opinion.

Il est amusant de signaler l'état encore rudimentaire des moyens techniques d'impression de l'époque. La page ci-contre montre le résultat de 7 paragraphes collés les uns à la suite des autres en incluant le numéro et la date de parution ce qui explique l'effet de soulignement laissé par la reprographie. (Tiré de l'original)

Assurent la responsabilité de cette publication, au fil des ans, Charles-Henri Guay, André Tanguay, Yvan Lampron, Cléo Nadeau, Gaston Pelletier et Gilles Ouellet.



Cléo Nadeau Charles-Henri Guay André Tanguay
Des Monts Matapédia Matapédia

Le 5 septembre 1997 marque la fin de cette publication.

L'ADEBF souhaite miser sur les nouvelles technologies pour informer ses membres.

Association des Principaux d'École de la Région du Bas St-Laurent

Cette première parution du bulletin *Ça nous concerne*, saluée dans le bulletin *FPQ Nouvelles*, se révèle un outil de communication efficace.

Le président y expose clairement les dossiers qui nécessitent une attention soutenue de l'Association. Pour les responsables des différents comités de travail, c'est l'occasion de se faire connaître, de publiciser leurs mandats et de publier l'avancement des dossiers en cours.

Nous pouvons sentir une plus grande maturité de l'Association qui est mieux organisée, qui identifie bien ses besoins et ses priorités et qui se donne les outils nécessaires pour agir en interaction avec la FPQ.



Maurice Bouillon
Président APERBSL
1976-1978

Liens de l'APERBSL avec l'Association des principaux retraités (APR).



Marcelle Dubé
1^{ère} présidente APR
Section Rive Sud-Est

L'Association provinciale des principaux retraités, créée le 8 juin 1976 et présidée par Elphège Lacasse, ex-président de la FPPE, veut regrouper les principaux et principaux-adjoints retraités dont on estime déjà le nombre entre 1 200 et 1 500 à cette période.

L'APR Section Rive Sud-Est, quant à elle, naît le 5 avril 1977 sous la présidence de Marcelle Dubé. Elle devient rapidement l'AQDER Section Bas-du-Fleuve et l'AQDER Section Bas-St-Laurent en juin 2010. L'APERBSL, souhaitant conserver un lien avec ses collègues retraités et favoriser leur regroupement, leur alloue un espace dans le *Ça nous concerne* dès sa première parution en janvier 1977.

Visibilité de l'Association

Désireuse de faire sentir sa présence dans son milieu, l'Association saisit toutes les tribunes disponibles pour y parvenir. Ci-dessous quelques exemples d'interventions au début de l'année 1977.

- En janvier, le CA reçoit le Caucus des députés du parti gouvernemental de la région et profite de l'occasion pour réitérer certaines de ses demandes:
 - Assurer un statut légal au principal de l'école;
 - Situer le rôle des cadres des écoles dans une politique de décentralisation.
- En avril, le président de l'APERBSL, Maurice Bouillon, donne à Rivière-du-Loup un exposé sur les thèmes du Congrès provincial à l'occasion d'un colloque réunissant des

comités de parents de Québec aux Îles de la Madeleine et aussi plusieurs présidents de commissions scolaires et directeurs généraux. Gilles Couture, président du secteur Grand-Portage, explique à cette occasion la structure de l'Association des principaux avec ses divisions opérationnelles et son affiliation à la FPQ.



Gilles Couture
Grand-Portage

- Lors de son congrès régional à Québec en avril, l'Association reçoit à son local Léopold Marquis et Alain Marcoux, respectivement députés de Matapédia et de Rimouski et monsieur Pontbriand, président de la Fédération des comités de parents.

Le règlement 2902-77

«Ça se gâte entre l'État et les principaux d'écoles» peut-on lire en première page du Soleil le mercredi 17 août 1977.

L'exclusion des droits acquis depuis 1969, le remplacement de la *Politique administrative et salariale* (PAS) négociée par un règlement décrété, l'introduction de la rémunération au mérite, sont autant d'éléments hautement contestés et dénoncés par l'APERBSL et la FPQ.

L'Association ne tarde pas à réagir. Elle dénonce dans *Le Rimouskois* l'indignation des principaux d'école face aux propositions patronales qui représentent un net recul par rapport à leur situation actuelle.

En septembre, le président de l'APERBSL, Maurice Bouillon, transmet une circulaire aux commissions scolaires dans laquelle il explique les raisons du mécontentement des principaux et principaux-adjoints d'école.

Le 12 novembre 1977, 72 membres de l'Association participent au ralliement «Action-Solidarité» à Québec qui regroupe plus de 1 450 participants au théâtre Capitol pour dénoncer le règlement 2902-77.

Dans la foulée de ce rassemblement, le MEQ annonce le maintien du CPDE et un sursis d'échéance dans l'application de la rémunération au mérite.

Finalement, la Gazette officielle du Québec publie le règlement 2902-77 en décembre 1977.

Le 20 juin 1978, la FCSCQ, ardente partisane de la rémunération au mérite, fait volte-face et admet la grande difficulté d'application d'une telle mesure et recommande au MEQ d'abandonner ses démarches. Les directeurs généraux s'étaient déjà prononcés dans le même sens le mois précédent.

"Le Rimouskois" 24 août 1977

Reconnaissance des droits de l'Association des Principaux d'École

Les principaux d'école de la Région du Bas St-Laurent ont refusé à l'unanimité lors de leur dernière assemblée générale le mode de rémunération proposé par le MEQ. Ce mode de rémunération prévoit une différence de salaire variant entre 0% et 13% entre les individus d'une même classe selon que le principal est jugé exceptionnel ou nul.



De plus, les principaux d'école ont refusé à l'unanimité le chapitre sur les recours et droits d'appel. Malgré que l'arbitrage ait été obtenu dans les cas où les parties ne s'entendent pas, la Commission Scolaire peut acheter l'injustice causée à son principal en lui payant jusqu'à une année de salaire, mais elle ne peut être forcée à le réintégrer.

Enfin, l'ensemble de la P.A.S. (Politique administrative et Salariale) que le Ministère de l'Éducation s'appête à imposer constitue un net recul pour les principaux d'école en ce qui touche la reconnaissance de leurs organismes représentatifs.

Les principaux d'école de la région du Bas St-Laurent demandent que la Fédération des principaux du Québec (F.P.Q.) soit reconnue comme porte-parole et représentant des Associations de principaux francophones du Québec; ils demandent que la table provinciale (CPDE) continue à être le lieu de discussions de toutes modifications aux conditions de travail qui font actuellement l'objet d'accords entre les parties; ils demandent enfin qu'un minimum soit assuré au niveau provincial en ce qui regarde les politiques de gestion touchant la consultation, l'organisation administrative, les règles d'effectifs, l'accès au poste de principal-adjoint, ou principal, le classement, l'emploi, la cotisation professionnelle et la politique de perfectionnement.

Maurice Bouillon
A.P.E.R.B.S.L.

Politique de gestion



Marcel Lebel
CRT 1978-1980
Président ADEBF
1980-1981 & 1984-1988

L'Arrêté en Conseil 2902-77 crée l'obligation pour les commissions scolaires d'établir une politique de gestion pour les cadres des écoles et des services après les avoir consultés.

Cela suppose que chaque groupe de principaux et principaux-adjoints se concertent et fournissent un avis à la commission scolaire.

Dès l'automne 1978, l'APBF adopte un canevas de travail que chaque secteur choisit comme référence afin d'aviser sa commission scolaire des conditions de travail souhaitées en sus de celles prévues au 2902-77.

LE PRINCIPAL ET LA PARTICIPATION A LA COMMISSION

Plusieurs interrogations viennent à l'esprit de beaucoup de personnes mêlées au milieu de l'éducation quand nous disons que le principal doit participer à la définition des objectifs et des politiques de la commission.

Depuis la régionalisation de l'enseignement secondaire et la mise sur pied de commissions scolaires intégrées, il apparaissait avec assez de rigueur que la commission scolaire vivait au diapason du personnel du centre administratif. Dans les dernières années, les tables de gestion de principaux ont été constituées mais les commentaires qui arrivent à nos oreilles sont teintés d'une certaine déception.

Pour pallier à quelques difficultés et répondre aux exigences de la définition de tâches prévue en annexe au 2902-77, je crois qu'il est de notre devoir d'exiger de la commission scolaire qu'elle situe le principal sur la première ligne de front dans le fonctionnement de l'organisme; le moyen que nous devons utiliser, c'est celui de travailler conjointement avec les cadres de service de niveau 1 selon des mécanismes intégrés à la politique de gestion.

Participer à l'élaboration des politiques et des objectifs ne signifie pas:

- recevoir de l'information à une table de gestion;
- recevoir du directeur général un courrier volumineux qui nous dit ce qui s'en vient;
- recevoir des cadres de service des programmes d'action qui influent sur la vie et le fonctionnement de l'école;

mais plutôt:

- travailler avec les cadres de service à des comités permanents pour bâtir, réviser les politiques et objectifs qui sont régulièrement appliqués dans nos écoles et dans la commission;
- aviser le directeur général par l'intermédiaire du comité de participation (table d'orientation ou de planification);
- informer et aviser les commissaires pour des sujets qui affectent directement son école suite à une demande du directeur général.

La CS la Mitis se dote la première d'une politique de gestion complète en novembre 1978.

Les autres commissions scolaires emboîtent le pas et, au printemps 1980, elles ont toutes signé une politique de gestion avec leurs cadres d'école.

À ce jour, les politiques de gestion, périodiquement mises à jour, conservent à peu près la même forme et réclament constamment la même vigilance de la part de l'Association.

Le principal et la participation à la commission.
par
Marcel Lebel

Tiré du bulletin
Ça nous concerne
Juin 1979

Perfectionnement

Même si le dossier des relations de travail occupe une grande place durant les années 70, le comité de perfectionnement, formé de représentants des 4 secteurs, demeure diligent au niveau de l'information, de la cueillette des besoins, de la planification et de l'organisation d'activités de perfectionnement.

Celui-ci se donne plusieurs objectifs.

- Publiciser les cours qui répondent aux besoins des principaux et principaux-adjoints;
- Participer à l'évaluation des sessions de l'ÉNAP;
- Analyser les différentes politiques de perfectionnement des secteurs;
- Exhorter les directeurs généraux à adopter un plan de perfectionnement pour obtenir des budgets supplémentaires.

Selon les objectifs visés par le perfectionnement, celui-ci s'organise en collaboration avec différents organismes tels le MEQ, la FPQ, diverses universités, les commissions scolaires et d'autres organismes liés à l'éducation.

Ci-dessous, une liste d'activités de perfectionnement supervisées par les conseillers au perfectionnement à l'intention des principaux et principaux-adjoints.

- Certificat d'aptitudes à la direction et licence en administration:
Au début des années 70, la quasi totalité des membres complète le certificat d'aptitudes à la direction et, entre 1968 et 1972, plusieurs autres réussissent les cours de la licence dispensés en région par l'Université Laval.
- Colloques sur l'encadrement des élèves:
Organisés par la FPQ à la demande du MEQ, ces colloques sur l'encadrement des élèves à l'élémentaire et au secondaire suscitent un grand engouement.
- PIDEL et PIDES:
Programmes d'introduction à la fonction de directeur d'école à l'élémentaire et au secondaire dispensés par l'université de Sherbrooke. Québec subventionne ces programmes et les commissions scolaires assument les frais de déplacement.
- Certificat de 1^{er} cycle en gestion des ressources humaines:
Programme offert par l'UQAR élaboré conjointement avec le comité de perfectionnement de l'APBF.
- Sessions offertes par l'ÉNAP:
 - La supervision de l'enseignement;
 - La coordination et l'intégration des groupes de travail.

Affaires professionnelles



Jean-Marc
Trottier
1967-1970



Rosaire
Beaulieu
1970-1973



Cyr Michaud
1973-1974



Luc Santerre
1974-1977



Yves Lévesque
1977-1978



Yvan Pelletier
1978-1980

L'enseignement primaire et secondaire au Québec Livre Vert en 1977 suivi du Livre Orange en 1979



Jacques-Yvan
Morin
Ministre de
l'Éducation

Le Livre vert, déposé en novembre 1977 par le ministre Jacques-Yvan Morin, est soumis à une vaste consultation publique. Il énonce les principaux problèmes liés au réseau scolaire et à sa gestion ainsi que des hypothèses de solutions. Ce document entend insuffler un renouveau à l'enseignement public et propose, sur le plan pédagogique, des redressements jugés indispensables en vue d'accroître la qualité de l'éducation au primaire et au secondaire.



Georges-Henri
Coulombe
Des Monts

Dans le cadre de la consultation sur le Livre vert, le responsable des affaires pédagogiques, Georges-Henri Coulombe, inscrit l'Association pour présenter un mémoire au ministre de l'Éducation lors des audiences publiques le 20 avril 1978 à Rimouski.

L'Association choisit d'intervenir sur des sujets qui la touchent de près à savoir les hypothèses de gestion, les conventions collectives, l'encadrement, la gestion de l'école et le statut du principal.



Camille Laurin
Ministre de
l'Éducation

Paraît en 1979 le Livre orange *L'école québécoise, Énoncé de politique et plan d'action* piloté par le nouveau ministre de l'Éducation, Camille Laurin, qui propose des moyens de relancer l'enseignement primaire et secondaire. C'est dans la foulée de cette réforme qu'apparaît, au cours de la première moitié des années 80, la planification de l'enseignement par objectifs pour remplacer les programmes cadres. Il est aussi question de l'implantation de projets éducatifs dans les écoles, de la création de conseils d'orientation, de la révision des programmes et de l'évaluation des apprentissages.

Statut du directeur d'école

Le projet de loi 71, sanctionné le 21 décembre 1979, définit les droits, pouvoirs et fonctions du directeur d'école. Cela marque le couronnement de longues années de démarches et de multiples efforts de la part des associations et de la FPQ depuis le début des années 60.

Gilles Couture, président de l'APBF, énonce, dans

le *Ça nous concerne* de février 1980, que ce projet de loi «situe très bien les objets de consultation que nous devons retrouver dans le chapitre 1 de chaque politique de gestion». Il précise également que le directeur de l'école doit favoriser l'établissement d'un conseil d'orientation et s'en tenir aux responsabilités que la loi octroie à ce nouvel organisme.

POLITIQUES PÉDAGOGIQUES
Membres du Comité
1977-1978

Mlle Marie-Jeanne Leblanc
(Bas St-Laurent)

M. Jean-Claude Lévesque (Des Monts)
M. Yvan Pelletier (Grand-Portage)
M. Louis-Paul Tremblay (Matapédia)

A la réunion du 10 décembre, les membres présents ont établi quelques priorités pour l'année en cours:

- Difficultés rencontrées dans l'application de convention collective des enseignants: d'une part, le temps-horaire des élèves VS les périodes d'enseignement des professeurs - la disponibilité
- la surveillance - l'encadrement.
- L'utilisation du ratio maîtres-élèves en fonction des besoins des écoles.
- Les spécialistes à l'élémentaire et au premier cycle du secondaire.
- Recommandations 2.8 du Rapport Coprel.
(Rôle des conseillers pédagogiques).

En bref...

L'Association, comme le démontre la rigueur des procès-verbaux, est bien structurée et travaille méthodiquement. À chaque séance, le conseil d'administration fait un retour sur les dossiers en cours et valide ses mandats pour la période à venir. Il établit clairement les objectifs à poursuivre avec l'assemblée régionale et informe régulièrement les membres de l'avancement de ses travaux dans le bulletin *Ça nous concerne*.

Nous pouvons facilement ressentir l'engagement profond des membres du conseil d'administration envers leur organisation et leur désir d'impliquer constamment les membres de l'Association.

1980 - 2000

Les années 80 commencent pour la FQDE et ses associations affiliées sur «les chapeaux de roues» si je puis dire.

Jusqu'aux années 2000, le MEQ lance de nombreuses consultations sur différents volets éducatifs qui, à elles seules, sollicitent des rencontres soutenues avec les membres de l'ADEBF par ses représentants au conseil d'administration.

Le dossier salarial sur fond de crise économique et les conditions d'emploi exigent un suivi assidu et de nombreuses discussions avec les membres.

Le perfectionnement des membres est et demeure toujours une priorité.

Stimuler les membres à enrichir la vie associative, à participer aux mécanismes de consultation de la CS, à prendre leur place comme premier responsable de leur école demeure un défi constant pour l'ADEBF.

Le salarial et les conditions de travail 1980-2000

Le début des années 80 marque un tournant au niveau de la pensée politique et économique. L'État-providence tire à sa fin.

Les taux d'intérêt grimpent à 22 %. Des milliers de particuliers n'arrivent plus à rencontrer leurs obligations ou perdent leur emploi.

Le gouvernement de René Lévesque, censé favorable à la cause des travailleurs, accuse les employés de l'État d'être trop bien payés et il met en place une campagne médiatique de dénigrement des employés du secteur public et des fonctionnaires.

Les centrales syndicales, favorables à réouvrir les conventions collectives en raison du contexte économique, exigent que le gouvernement cesse sa campagne de dénigrement. Lévesque réclame des employés de l'État d'importantes concessions à la fois sur les salaires et sur les régimes de retraite.

Les parties ne parvenant pas à s'entendre, Lévesque impose des réductions salariales et les conditions de travail pour 3 ans, soit jusqu'en 1985 malgré les contestations.

Durant les années 90, les gouvernements dictent successivement des prolongations de conventions collectives assorties de faibles augmentations de salaire souvent inférieures à 1 % par année ou encore un gel des salaires. En 1993, il adopte une loi spéciale prolongeant à nouveau les conventions collectives et infligeant en plus des coupes de salaire de 1 % sous forme de congés sans solde imposés.

Enfin, en 2000, une négociation sans grève, ni décret et ni loi spéciale se termine par des gains intéressants sur les salaires et sur les régimes de retraite.



Yvan Pelletier
Président ADEBF
1981-1984

L'approche du dépôt du Livre blanc au printemps 1982 solidarise les directions d'école.

80 directeurs et directrices de l'ADEBF se mêlent aux 1 200 participants réunis à Lévis le 1^{er} mai pour discuter des enjeux connus de la réforme scolaire et des conditions de travail des directions d'école.

L'ADEBF, pour souligner l'excellente organisation de cette journée par la FQDE, dépose, à l'Assemblée provinciale des 27-29 mai une motion de félicitation adoptée à l'unanimité.

Le ministre Laurin dépose enfin son Livre blanc intitulé *L'école québécoise : une école communautaire, responsable* le 21 juin 1982 qui accorde une certaine décentralisation à l'école la rendant plus autonome.

SOLIDAIRE

1^{er} MAI

Afin de mieux t'informer, voici le contenu des 12 ateliers du premier mai. Dans chaque atelier que tu choisiras, tu discuteras quelques-uns de ces sujets.

Réfère-toi à : MANCHETTES, vol. 7 no 11 du 20 avril 1982.

SUJETS D'ATELIERS

<p>1 LES PARENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le rôle du conseil d'école . Le mode d'élection des commissaires <p>2 M.E.Q.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le rôle des directions régionales . Le rôle du M.E.Q. . Les négociations . Le comité d'implantation de la réforme scolaire <p>3 COMMISSIONS SCOLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'intégration . Coopérative de services . Rôle et pouvoirs des commissions scolaires . Nomination des commissaires <p>4 L'ÉCOLE</p> <p>Le statut juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les services assumés par l'école . L'intégration des élèves . Les programmes d'études . Le calendrier scolaire . Le statut confessionnel . Le secondaire I et II <p>5 LE CONSEIL D'ÉCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le choix du directeur d'école (mandat de 5 ans) . Pouvoirs et responsabilités du conseil d'école . L'application du régime pédagogique . Les manuels scolaires . Le calendrier scolaire . Délégation des pouvoirs au directeur d'école 	<p>6 DIRECTEUR D'ÉCOLE</p> <ul style="list-style-type: none"> . La nomination par le conseil d'école ou par la commission scolaire . Le droit de vote au conseil d'école . La tâche du directeur d'école . La participation du directeur d'école à la Commission scolaire . Retour à son ancien corps d'emploi <p>7 RÈGLES D'EFFECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les règles d'effectifs existantes? <p>8 CLASSIFICATION D'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> . La classification du directeur d'école et de l'adjoint <p>9 CLASSIFICATION DES POSTES</p> <ul style="list-style-type: none"> . La clientèle d'élèves ou le personnel à encadrer... . La classification au primaire, au secondaire et à la formation des adultes. <p>10 REMUNÉRATION</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les échelles de traitement (minimum ou maximum) . Répartition de la masse salariale entre les personnels . L'annualité . La "croisière" . Les "bénéfices" de l'emploi . Les caisses de congés-maladie (monnayable ou non) . Le régime de retraite . Les vacances <p>11 SÉCURITÉ ET STABILITÉ D'EMPLOI</p> <ul style="list-style-type: none"> . L'engagement (relève de la commission scolaire ou de l'école) . L'affectation (terme de 5 ans ou non) . La sécurité d'emploi <p>12 RECOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les recours et la politique de gestion . La réaffectation hors du plan
--	--

Imposition par décret gouvernemental des conditions de travail - Juin 1982

Pour contrer la récession, le gouvernement Lévesque adopte une série de mesures en juin 1982 dont les projets de loi 68 et 70 qui entraînent la désindexation des régimes de retraite, des coupures de salaire de 20% et un gel de l'échelon d'expérience ce qui génère de nombreuses contestations.

les manchettes
Volume 8, numéro 4 le 4 octobre 1982

LE BOYCOTTAGE DU MEQ

C'EST QUOI? C'EST LA CONSPIRATION DU SILENCE! C'EST LÉGAL!

La FQDE, ses officiers, ses permanents COUPENT toutes les communications, les appels de consultation, les comités provinciaux, les rencontres demandées par le MEQ, les Directions régionales, les Directeurs des réseaux, la direction des Ressources humaines, la direction du développement pédagogique.

Les associations déclinent toute invitation à rencontrer le MEQ, son ministre, ses bras droits, ses bras gauches, les directions régionales, etc...

Les associations refusent la participation de leurs membres à toute forme de rencontre avec le MEQ et sa suite. ●

Après maintes revendications de la part des directions d'école, l'ADEBF préconise finalement, comme d'autres associations, un boycottage du MEQ comme l'exprime l'encadré ci-contre.

Cette stratégie porte fruit puisque le MEQ accepte de reporter la masse salariale perdue en 1982-1983 en transformant l'échelle et les salaires de 1983-1984.

Seul ombre au tableau, le «Merit Pay» refait surface.

À son AGA de novembre 1984, les membres de l'ADEBF signifient à la FQDE qu'ils rejettent à nouveau la prime au rendement dite prime «pifométrique».

Finalement, face à l'intransigeance du MEQ, l'AP de novembre 1985 accepte la distribution du boni forfaitaire après entente entre la commission scolaire et l'Association.

Ces négociations du dossier salarial et des conditions de travail reviennent successivement et font toujours l'objet d'intenses négociations. Elles interpellent les conseillers en relations du travail et nécessitent de nombreuses consultations des membres de l'ADEBF.

Les conseillers en relations du travail 1980-2000				
	Rodrigue St-Pierre	Jean-Luc Rioux	Gaston Pelletier	Suzanne Leblanc
	1980-1984	1984-1986	1986-1995	1995-1999

Décentralisation de pouvoirs vers l'école...

Avant le rassemblement de mai 1982, les membres de l'ADEBF avait accueilli à leur AGA du 5 février, le président de la FQDE, Réal DeGuire, qui les avait entretenus sur la réforme scolaire à venir. Deux points les préoccupaient particulièrement: la décentralisation de certains pouvoirs vers l'école et le nettoyage des conventions collectives pour attribuer aux enseignants une tâche globale et non distribuée en minutes.

Le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire, déposé le 20 juin 1983 et faisant suite au Livre blanc, répond en partie à ces préoccupations puisqu'il veut «faire de l'école le pivot du système scolaire. (...) Il appelle à la revalorisation et à la responsabilisation de l'école et il engage le Québec dans une révision de l'ensemble des pouvoirs, des rôles et des responsabilités du ministère, des commissions scolaires et des écoles».



Yves Bérubé
Ministre de
l'Éducation

Les membres de l'ADEBF, consultés en assemblée régionale le 16 septembre 1983, participent activement aux consultations et reconnaissent les gains réalisés tout comme la FQDE. Finalement, ce projet de loi soulève une si vive opposition dans divers milieux que le ministre Laurin se voit contraint de le retirer.

Yves Bérubé, nouveau ministre de l'Éducation, reprend l'essentiel de la loi 40 dans son projet de loi 3 qui est sanctionné en décembre 1984. En juin 1985, la Cour suprême du Canada déclare la loi 3 inconstitutionnelle parce qu'elle porte atteinte à l'existence des écoles confessionnelles. Le gouvernement suspend son application mettant fin, du même coup, aux espoirs d'un transfert de responsabilités vers les écoles.

Les associations et la FQDE élaboreront un dossier fort étoffé pour ramener ce thème durant les années 90.

Les secrétaires 1980-2000				
	Jeanne D'Arc Ruel 1980-1984	Aurélien Mimeault 1984-1986	Thérèse Nadeau 1986-1992	Renée Otis 1992-2000

Un peu d'humour...

Ça nous concerne, décembre 1984
INÉGALITÉS SALARIALES



«Pour en revenir aux inégalités salariales entre hommes et femmes, vous serez heureuse d'apprendre, chère madame Faucher, que nous avons réduit le salaire de votre collègue M. Lampron.»

Le conseiller en relations du travail

Ça nous concerne Automne 1983



Bulletin Ça nous concerne - Vol. 10 - No 3 - Février 1987

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES DIRECTEURS D'ÉCOLE PROTESTENT CONTRE LES IMAGES QUE LES MÉDIAS DONNENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les directeurs d'école refuseront-ils aux médias l'accès des écoles.

Récemment, Radio-Canada a présenté une série en cinq épisodes sur l'école secondaire publique du Québec, dans le cadre de l'émission LE POINT, du 17 au 21 novembre 1986, ...et encore une fois, l'école publique en est sortie diminuée. Nous protestons contre ce genre d'émissions qui ne rendent pas justice à l'école publique.

Ses responsabilités

- Consulter les membres sur les positions à prendre;
- Défendre leur point de vue au niveau provincial;
- Sécuriser les directions face aux responsabilités liées aux lois;
- Inviter parfois le responsable des relations du travail de la FQDE.



Yvan Lampron
Information
Matapédia

Ça nous concerne
Automne 1983

DOMAINE ORGANISATIONNEL

L'organisation de l'école est limitée par les contraintes:

- a) REGIONALES: transport en commun, choix des options, précarité des clientèles, etc.
- b) SYNDICALES: mobilité des professeurs, fixité des anciennetés, polyvalence réduite des enseignants;
- c) MINISTERIELLES: rigidité des cadres pédagogiques, appauvrissement des ressources humaines et financières, etc.

Le nouveau régime pédagogique au secondaire a coupé presque toutes les initiatives locales.

Si la loi 40 promet à l'école une augmentation des pouvoirs, c'est comme promettre la lune à celui qui a eu les mains et les pieds liés vers une LIBERATION FACTICE.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

DERNIERE HEURE: EX-RELIGIEUX

Nous apprenons en dernière heure que le dossier des ex-religieux EST REGLE. Cela signifie que plusieurs des nôtres pourront, dès cette année, profiter d'une retraite bien méritée. Dans les prochaines Manchettes, on vous donnera plus de détails.

Ça nous concerne - Novembre 1985

Le règlement

«2902-77»

n'est plus!

En effet, depuis le 6 juin 84, le règlement des directeurs d'école devient:

Un nouveau

«1327-84»

Ça nous concerne
Décembre 1980

Si tu as des observations sur l'application de la convention collective des enseignants au niveau primaire n'hésite pas à les communiquer à Jean-Guy Imbeault, c'est notre porte-parole ...

Ça nous concerne - Février 1981

«Participer à la vie de l'association n'est pas seulement de nommer des délégués, c'est aussi apporter son concours personnel dans les structures de l'association et de la commission».

Marcel Lebel, président



Volume 8, Numéro 6, Juin 1984

Représentativité à la FQDE Mai 1984

L'AP de mai 1984 donne suite à une recommandation de ses membres. À compter d'août 1984, le président de chaque association siège sur le CA de la FQDE.



Vol. 13, No 11 le 21 juin 1988

Représentativité à la FQDE Mai 1988

L'AP des 26-27-28 mai 1988 privilégie un CA composé d'un président élu en assemblée générale et de 10 administrateurs élus par l'Assemblée provinciale.



Représentativité à la FQDE Mai 1999

Retournement de situation. La FQDE revient à un CA composé du président de chaque association pour une meilleure représentativité auprès de ses membres.

Les conseillers aux affaires professionnelles

En vrac, quelques priorités des conseillers aux affaires professionnelles durant cette période.

- Faire reconnaître les comités de perfectionnement dans la politique de gestion;
- Structurer des cours répondant aux besoins des membres avec l'UQAR et d'autres organismes;
- Promouvoir le perfectionnement et les programmes-échanges;
- Organiser des rencontres entre collègues de l'ADEBF sur des thèmes choisis par eux-mêmes (grille-horaire, enfance inadaptée, implantation de programmes, etc.) ;
- Participer à des rencontres professionnelles:
 - Enseignement professionnel;
 - Stages pratiques, formation des maîtres;
- Réunir les CAP des secteurs;



Jean-Marie Thibeault
1980-1983



Jean-Claude Roussel
1983-2000

Programmes publicisés

- PIGE: Programme intégré en gestion en lien avec l'ÉNAP et l'université de Sherbrooke;
- PIDEC: Programme d'introduction à la direction conduisant vers une Maîtrise en éducation;
- PIGEP: Programme d'introduction à la gestion de l'école publique;
- Perfectionnement spécifique: Programmes pour répondre à des besoins d'actualité;
- Formation initiale et continue;
- Programmes de missions hors Québec.

Qui est Marcel Lebel?

Natif de Rimouski, Marcel Lebel complète ses études universitaires à Sherbrooke. D'abord adjoint à la polyvalente Paul-Hubert en 1975, il complète sa carrière au Bic en 1997.



Ses nombreux écrits dans le bulletin *Ça nous concerne* se veulent un catalyseur pour stimuler la participation des membres à l'avancement de leur vie professionnelle. Constamment, il encourage ses collègues à s'engager dans les comités où ils peuvent influencer les décisions de la commission scolaire et, bien sûr, dans l'élaboration de la politique de gestion où les directions sont des acteurs incontournables depuis le décret 2902-77. Bref, il recherche une plus grande autonomie pour les directions.

Membre du CA de la FQDE de 1981 à 1984 comme conseiller et vice-président, il la représente dans le dossier des conventions collectives et de l'application de la gestion de la tâche des enseignants au secondaire. Il participe à la rédaction de quelques mémoires et avis soumis au ministère de l'Éducation concernant les conditions de travail du personnel de direction et la professionnalité de l'école.

Retraité, il préside l'AQDER-Bas St-Laurent depuis 2000. Au niveau national, il participe aux travaux du comité des affaires économiques de 2001 à 2015 où il s'intéresse au dossier de l'indexation de la rente. Comme aîné retraité, il siège au CA de la Table de concertation des personnes aînées du Bas-Saint-Laurent de 2001 à 2016.

Marcel a toujours stimulé les membres à participer activement aux affaires de leur Association et surtout exhorté ceux-ci à prendre leur place au sein du processus décisionnel de la commission scolaire.

CSR du Bas-St-Laurent

Fête en l'honneur de Gérard Grenier
lors de son départ à l'été 1983.
Photo prise le 24 février 1984
à l'hôtel St-Louis, Rimouski.

La plupart des participants
ont été membres de l'Association
et aussi administrateurs au CA du secteur
Bas St-Laurent ou au CA régional de l'ADEBF.

1^{ère} rangée - **1-** Emmanuel Roy, ex-président CSR BSL; **2-** Richard Poulin, coordonnateur, CSR BSL; **3-** Adélarde Drapeau, directeur, service du personnel; **4-** Conrad Bergeron, directeur retraité.

Debout à partir de la gauche - **1-** Richard Parent, directeur, école St-Jean; **2-** Gaétan Brillant, directeur, services étudiants;

3- Gaston Ratté, directeur, polyvalente de Mont-Joli; **4-** Philippe Morin, directeur retraité et président de l'AQDER; **5-** Jean-François Lelièvre, directeur général, CSR BSL; **6-** Maurice Bérubé, directeur, services pédagogiques; **7-** Jean-Benoît Dubé, directeur, polyvalente Paul-Hubert; **8-** Marie-Paule Desgagnés, conjointe de Gérard Grenier; **9-** Ghislain Bouchard, président CSR BSL; **10-** Jean-Hugues Cazes, directeur, premier cycle; **11-** Gérard Grenier, ex-directeur général CSR BSL; **12-** Jean-Marie Thibeault, directeur-adjoint, polyvalente de Mont-Joli; **13-** Jean-Noël Roy, directeur-adjoint, polyvalente de Mont-Joli; **14-** Oscar Chamberland, directeur, services éducatifs des adultes; **15-** Marcel Gagnon, directeur, services ressources matérielles.



États généraux - La qualité de l'éducation - 1986

L'ADEBF étudie un document déclencheur *L'école de demain, autre chose que le retour du balancier* pour réfléchir et préparer sa participation aux États généraux.

Les Manchettes Volume 11, numéro 8
le 20 mars 1986



ÉTATS GÉNÉRAUX: PARTICIPATION RECORD

Plus de 525 directions d'école participeront aux États Généraux sur la qualité de l'éducation

Comme vous le savez, les 2-3-4-5 avril prochain(1986), au Palais des Congrès de Montréal, se tiendront les États généraux sur la qualité de l'éducation. L'objectif de la participation était fixé à 5 000. (...) Les directions d'école seront, toutes proportions gardées, le groupe le plus nombreux aux États généraux. En effet, à ce jour, on compte plus de 525 inscriptions parmi les collègues, (...). C'est un succès important. Les directeurs et directrices ont décidé ENSEMBLE d'intervenir.

Les Manchettes Vol.11, No 9
le 21 avril 1986



ÉTATS GÉNÉRAUX

Les États généraux sur la qualité de l'éducation ont été un succès pour les participants de même que pour l'ensemble du système d'éducation. En effet, nous sommes arrivés à un consensus sur trois éléments:

- la nécessité que le système demeure stable dans la progression
- un désir d'une plus grande rigueur intellectuelle dans la formation des matières de base
- un désir de partenariat à l'échelle du Québec mais également dans chaque région et dans chaque école

Les directeurs et directrices d'école présents aux États généraux se sont fait remarquer par leurs interventions appropriées tout au long des travaux. Nous avons fait ENSEMBLE bonne figure!

Projet de loi 107 modifiant la Loi sur l'Instruction publique - 1988

Le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, dépose le projet de loi 107 qui propose près de 500 amendements afin de rafraîchir la LIP.

Une vaste consultation des représentants des associations fournit à la FQDE les éléments nécessaires pour élaborer un projet de mémoire qui sera révisé par les conseillers aux affaires professionnelles des associations.

Les associations accueillent favorablement ce projet de loi qui précise encore davantage le rôle et les pouvoirs du directeur d'école et consacre le principe de sa participation à l'élaboration des politiques de la commission scolaire et de la

réglementation visant leur mise en oeuvre dans les écoles.

C'est un gain significatif longtemps réclamé par les directions d'école.

Également, ce projet de loi, sanctionné le 23 décembre 1988, prolonge la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 16 ans et impose l'instauration du conseil d'orientation, boycotté par la CEQ, depuis le dépôt du projet de loi 71 en 1979.



Claude Ryan
Ministre de
l'Éducation



(Lire Robert Renaud au lieu de Robert Nadeau)

Décentralisation du budget de perfectionnement des gestionnaires scolaires (CPD) - 1992

À l'AGA du 27 mars 1992, Jean-Claude Roussel, CAP à l'ADEBF, annonce la décentralisation du budget de perfectionnement des cadres scolaires du MEQ vers la FQDE qui en sera la gestionnaire. Le Comité de perfectionnement des directions

d'école (CPD) entre en vigueur le 1^{er} mai 1992. Les conseillers aux affaires professionnelles de l'ADEBF profiteront abondamment de cette ressource pour structurer annuellement des activités de perfectionnement.

Chacun ses devoirs : plan d'action sur la réussite éducative - 1992



Ça nous concerne
Novembre 1993

PLAN D'ACTION La réussite éducative

L'originalité du plan d'action sur la réussite éducative du Ministre de l'Éducation tient sans doute à ce qu'il fait appel aux équipes-écoles c'est-à-dire aux intervenants du milieu scolaire qui sont en contact étroit avec les élèves et qui connaissent bien les problématiques de chacun de leur milieu. Certains diront sans doute que c'est un retour au bon sens.

Ce plan d'action a amené les directeurs et les directrices d'école à reviser avec leur équipe-école leurs pratiques, à les questionner et à les réévaluer. De là, sont nés une multitude de projets qui ont mis en valeur le dynamisme de nos équipes-écoles et leur capacité à s'engager lorsqu'on les associe à un projet de société signifiant.

Nos élèves ont bénéficié de nombreuses mesures diversifiées, innovatrices et adaptées à leur vécu. Les évaluations indiquent un haut niveau de satisfaction face à ces mesures.

C'est avec empressement que les directeurs et les directrices d'école ont favorisé la réalisation du séminaire sur la réussite éducative du 5 novembre. Il est une occasion de présenter plusieurs projets expérimentaux réalisés dans nos écoles et de mettre en évidence la vitalité de ces dernières.

Les directeurs et les directrices d'école s'engagent à soutenir, comme nous l'avons toujours fait d'ailleurs, les projets qui rechercheront une plus grande réussite chez nos jeunes et nous souhaitons que la Ministre de l'Éducation maintienne ses allocations pour encourager les projets émanant des équipes-écoles c'est-à-dire là où se joue la réussite des jeunes.

L'Association des directeurs d'école du Bas du Fleuve
Gilles Santerre
Président du secteur Matane-Tourelle

« Afin de donner suite aux orientations ministérielles de 1991-1993 et de contrer l'abandon scolaire, le ministre Michel Pagé lance le plan d'action *Chacun ses devoirs* également nommé plan Pagé.

L'objectif qui sous-tend ce plan est de favoriser l'autonomie du réseau scolaire relativement à la mise en oeuvre de projets en matière de lutte contre le décrochage scolaire. »



Gilles
Santerre
Matane-Tourelle
1992-2000



Michel
Pagé
Ministre de
l'Éducation

L'opinion d'un membre de l'ADEBF exprimée dans le *Ça nous concerne* de novembre 1993 traduit l'intérêt des directions pour ce programme.

Déjà vu, lu et entendu



Le bulletin *Ça nous concerne* d'avril 1994 émet un commentaire de *Déjà vu, lu et entendu* à maintes reprises.

« Des rumeurs quasi assurées laissent entendre que, pour l'année 1994-95, ce budget [réussite

éducative] sera dorénavant intégré dans les budgets des commissions scolaires. Ce n'est certainement pas une nouvelle à nous réjouir car ce qui est inclus dans l'ensemble du budget des commissions scolaires descend généralement difficilement au niveau des écoles. On le perd très facilement dans l'ensemble des opérations. »

Rassemblement à Québec le 20 novembre 1993 - loi 198

À l'unanimité, l'AGA de l'ADEBF du 29 octobre 1993 encourage la participation de ses membres à cet autre rassemblement à Québec pour manifester, cette fois-ci, leur désaccord face au projet de loi 198 qui souhaite réduire le personnel d'encadrement dans les commissions scolaires ce qui veut également dire dans les écoles.

Les présidents de secteur et les CRT stimulent leurs membres à participer à ce rassemblement national et structurent un transport par autobus.

Une cinquantaine de membres de l'ADEBF rejoignent près de 600 autres directeurs et directrices à l'Université Laval et discutent aussi des thèmes suivants:

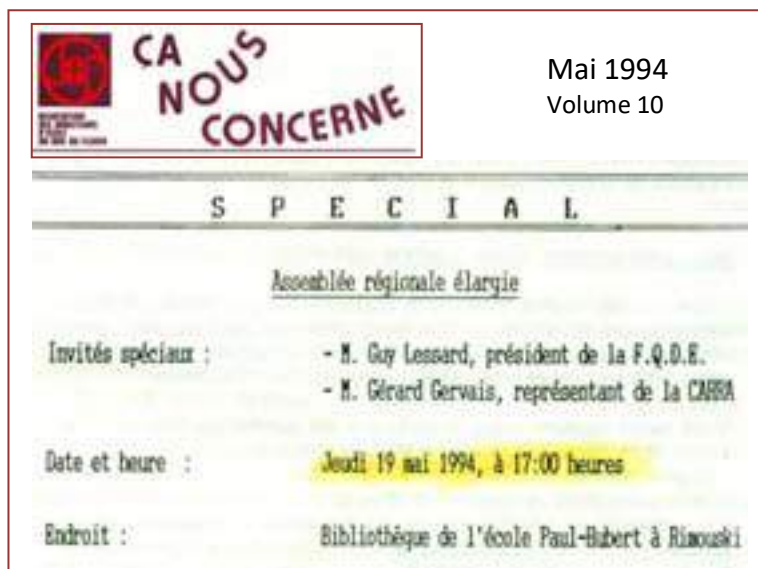
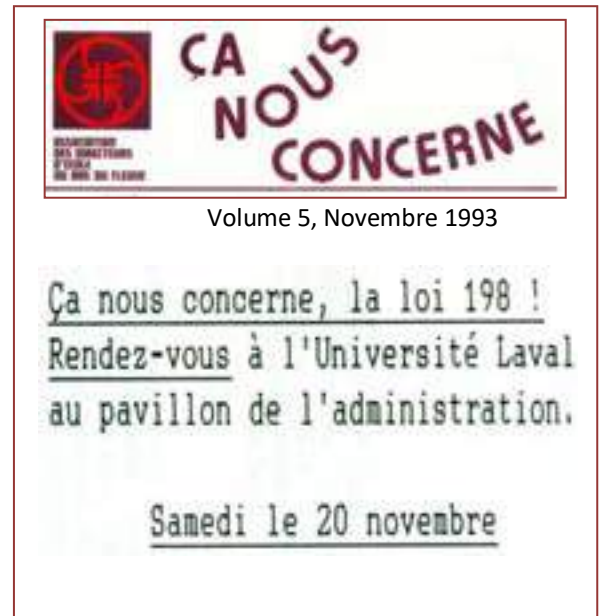
- Étude *Éthier & Manceau* sur les priorités à donner au rôle de direction d'école;
- Sondage *Léger & Léger* très favorable aux directions d'école et sur l'importance du maintien de services directs à l'élève;
- Conférence de presse pour contrer les coupures au niveau des intervenants les plus proches des élèves.

Les doléances exprimées lors de ce rassemblement portent fruit puisque le *Ça nous concerne* de mars 1994 rapporte ces propos: «(...) parce qu'il est affecté aux services directs à l'élève, la cible de réduction du personnel de direction d'école et de centre d'éducation des adultes est de 0%». Victoire!

Animation des membres

Régulièrement, l'Association et ses secteurs profitent de colloques, de soupers-conférences ou d'assemblées régionales ou générales pour inviter

des représentants de la FQDE ou de d'autres organismes pour traiter de différents dossiers d'actualité.



- Négociations
- Conditions d'emploi
- Sécurité et stabilité d'emploi
- Politique salariale
- Mobilisation des membres
- Moyens d'action
- Congé sabbatique - Préretraite
- Régime de retraite
- Informations aux futurs retraités
- Assurance vie - maladie - accident - voyage
- Perfectionnement
- Réformes scolaires
- Décentralisation de pouvoirs
- Rapports d'étude
- Application des lois



Jean Garon
Ministre de
l'Éducation

Les États généraux sur l'éducation 1995-1996 - Projet de loi 180

Un autre grand dossier solidarise les directions d'école. Jean Garon, ministre de l'Éducation, lance le 9 avril 1995 des États généraux.

En septembre 1995, l'ADEBF consulte ses membres des

quatre secteurs et, avec l'aide de Gaston Pelletier à titre de personne-ressource, rédige un mémoire à l'intention de la commission sur les États généraux. L'Association véhicule par la suite le point de vue des directions aux divers forums régionaux au cours du 1^{er} trimestre de 1996.



Gaston Pelletier
Ressource ADEBF

En octobre 1996, les commissaires font leurs recommandations: «(...) miser sur les écoles publiques, procéder à la déconfessionnalisation du système scolaire, investir dans la petite enfance, réduire le nombre de commissions

Vers une école autonome et responsable

En octobre 1994, la FQDE initie une réflexion sur la décentralisation et la dérèglementation à laquelle participe le président Gervais Sirois.

Dès décembre, compte tenu l'importance du sujet, le CA de l'ADEBF mandate son président à visiter les membres de chaque secteur dans le cadre d'une assemblée générale en poursuivant les objectifs suivants:

- Diffuser l'information et échanger avec les membres des secteurs;
- Comprendre les enjeux de l'organisation du travail, de la décentralisation, de la dérèglementation;
- Se positionner comme directeurs d'école et acheminer les résultats à la FQDE.



Pauline Marois
Ministre de
l'Éducation

scolaires, renforcer la formation de base des élèves et maintenir le financement du réseau en renonçant à toute autre compression».

Suit le projet de loi 180, sanctionné en décembre 1997, une pièce maîtresse de la réforme *Prendre le virage du succès*. «(...) elle vise à confier des responsabilités accrues à l'école afin qu'elle soit en mesure de mieux adapter l'enseignement qu'elle dispense et son organisation scolaire aux besoins et aux caractéristiques de ses élèves. Des fonctions et des pouvoirs, actuellement dévolus à la commission scolaire, sont transférés à l'école et confiés au conseil d'établissement de l'école.»

L'ADEBF organise, pour ses membres, en décembre 1998, une formation pour s'approprier *La dimension politique de la loi 180* qui entraîne une forte incidence sur l'organisation du travail.

LES VÉTÉRANS Conseil d'administration régional



Denis Lemieux
Trésorier
1977-1995



Jean-Claude Roussel
Conseiller aux
affaires professionnelles
1983-2000

Les réflexions sur ce dossier se poursuivent lors d'un colloque tenu à Matane en octobre 1995 sous le thème *Sensibiliser les gens aux enjeux du dossier organisation du travail et définir les mandats que l'on veut défendre au niveau provincial*.

Arrive le document *Une école autonome et responsable* préparé par la FQDE, sur lequel chaque secteur amorce une consultation en janvier 1996.

Dans son rapport annuel de 1996-1997, le président de l'ADEBF, Gervais Sirois, déclare ce qui suit:

«Le dépôt du rapport sur la consultation faite lors des États généraux [1995-1996] et celui de l'avant-projet de loi modifiant la LIP ont confirmé

l'importance et la pertinence de notre travail de recherche et de réflexion sur l'école autonome et responsable. Plusieurs des propositions émergeant de ces deux documents sont assez conformes aux revendications que nous avons formulées régionalement et provincialement».



Gervais Sirois
Président ADEBF
1993-1998

Finalement, la FQDE choisit d'abandonner à contrecœur son projet *Vers une école autonome et responsable* face à l'insécurité d'une majorité de directions d'école à s'engager dans cette orientation et qui, peut-être, ne souhaitait pas autant de responsabilités.

Commission scolaire des Monts-et-Marées

Fusion des commissions scolaires de Matane et de la Vallée de la Matapédia au 1^{er} juillet 1998
Directions d'école et des centres d'éducation aux adultes, cadres de services, gérants et hors-cadre
Photo prise le 9 décembre 1997



1- *Odette Lévesque Gauthier; 2- Paul Lavoie; 3- *Suzanne Leblanc; 4- René Beaulieu; 5- Pierre D'Amours; 6- *Lucille Leclerc; 7- *Ginette Lemieux; 8- *Gaston Roussel; 9- *Guy Ross; 10- *Marthe Émond; 11- Urbain Sinclair; 12- *Réal Ouellet; 13- *Nicole Gauthier; 14- *Diane Denis; 15- *Gaston Pelletier; 16- *Gilles Santerre; 17- *Léopold Marquis; 18- *Gaétan Landry; 19- *Norman Grant; 20- *Rosaire Quévillon; 21- Laval Morin; 22- *Henri Lévesque; 23- Robert Delaunais; 24- *Renée Otis; 25- *Jean-Marie Dionne; 26- Marcel Beaulieu; 27- Marc Dubé; 28- Jean-Rock Bélanger; 29- Céline Lefrançois; 30- René Ouellet; 31- *Frank McMullen; 32- *Andrée Morin; 33- Pierre Berthelet; 34- *Denis Carrier; 35- Ghislain Morneau; 36- *André Fournier; 37- Nelson Harrisson; 38- *Yvan Sinclair; 39- *Jacques Pelletier; 40- *Roger Doiron; 41- *Jacinthe Ferland; 42- Clément Bernier.

* Cadres d'école et aux adultes au moment de la fusion - Cadres d'école absents: Lise Charest, Jean Paul Quimper, Robert Poirier.

Implication des secteurs

Même si j'ai peu parlé de l'apport spécifique des secteurs, il n'en demeure pas moins que leur contribution s'avère une force importante pour l'Association puisque c'est le CA de chaque secteur qui mène, auprès de ses membres, toutes les consultations en provenance du CA régional y compris auprès de leur commission scolaire respective.

SECTEURS au 30 juin 1998

Grand-Portage	Matapédia
Neigette-Mitis	Matane-Tourelle

Lors de la fusion des commissions scolaires en 1998, la structure représentative de chaque secteur dans son milieu est si bien implantée que les directeurs généraux des différentes commissions scolaires exigent de négocier les protocoles d'intégration liés à la fusion ainsi que la renégociation des politiques de gestion avec le CA de chaque secteur plutôt que le CA régional.

Une grande perte - La Tourelle

La fusion de 1998 entraîne dans son sillage nos collègues de La Tourelle vers la CS des Chic-Chocs et du même coup leur adhésion à l'*Association des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement de la Gaspésie*. Je tiens à souligner l'apport de ces collègues, exilés malgré eux, et de leurs prédécesseurs au sein de l'ADEBF et le plaisir que nous avons eu à les côtoyer comme membres du secteur Matane-Tourelle.

Dans son rapport annuel du 12 juin 1998, le président, Gervais Sirois, avance ce qui suit:

«(...) Toutefois, à la décharge des directions générales, je dois dire que nous les avons nous-mêmes habitués depuis plus de 15 ans à ne pas respecter notre structure représentative. En effet, nos règlements stipulent clairement que les secteurs ne constituent qu'une structure administrative interne de l'Association. Nous ne respectons pas notre propre structure, faut-il se surprendre qu'ils aient pris l'habitude de ne pas la respecter. C'est là une faiblesse majeure que nous avons développée nous-mêmes au sein de notre association (...).»

Ce constat contraint l'Association à repenser sa structure organisationnelle et celle-ci choisit d'abandonner la structure des secteurs pour s'en tenir à une organisation régionale à compter de juin 2000.

Collègues de la CS la Tourelle en 1998



Bernard
Robinson



Diane
Lever



Gilbert
Lemieux



Jean-Claude
Levesque



Jean-Paul
Paradis



Jérôme
Béland



Jocelyne
Poitras



Judes
L'Italien



Roger
Masson

Le projet de loi 180 octroyait de nouveaux pouvoirs aux établissements qui font appel au leadership de la direction dans son école, dans sa communauté et aussi à sa capacité d'impliquer les membres du personnel de l'école. Lui succèdent, durant cette période, les projets de loi 124, 88, 86 et 105.

Quel lien relie ces projets de loi? Ils recherchent tous l'amélioration du taux de réussite chez les jeunes. Certains créent davantage d'obligations pour les directions d'école vis-à-vis la commission scolaire tandis que d'autres proposent plus d'autonomie pour atteindre le même objectif. Ce dernier choix se heurte souvent à une farouche résistance d'organismes ce qui entraîne même le retrait de certains projets de loi.

Malgré ces embûches, placer l'école au centre de l'action demeure une position ferme de l'ADEBF avec tous les autres dossiers qui font partie de son mandat.

Préoccupations de l'Association

Aux nouvelles réalités des années 2000, s'ensuit de nouvelles responsabilités pour les directions d'école comme accompagner le conseil d'établissement, gérer une multiplicité de projets et de budgets spécifiques et compléter une reddition de comptes pour chacune de ces activités. La tâche se complexifie.



Pierre D'Amours
Président ADEBF
2000-2001

Le peu de relève chez les directions d'école alarme l'ADEBF tout autant que le niveau provincial.

Les services de garde nécessitent encore des ajustements et beaucoup de temps de la part des directions d'école.

Les conditions de travail, le rangement salarial et l'équité demeurent des dossiers actifs.

Encourager la participation des membres et répondre à leurs besoins professionnels restent une priorité.

Le président, Pierre D'Amours, préoccupé par tous ces thèmes, souhaite un lien plus étroit avec

les commissions scolaires pour solutionner les problèmes soulevés et aussi une plus grande visibilité de l'Association sur la place publique pour faire connaître le vécu des directions d'école.

Représentativité de l'Association

Au dire du président André Fournier lors de l'AGA du 14 juin 2002, la nouvelle structure de l'ADEBF commence à corriger les effets pervers de l'ancienne structure où les directeurs généraux transigeaient directement avec les représentants des secteurs en ignorant le niveau régional.



André Fournier
Président ADEBF
2001-2003

À cette même assemblée, il rappelle aux membres la nécessité de se concerter lors des rencontres du comité consultatif de gestion (CCG).

L'instauration de déjeuners avec les membres avant les CCG pour discuter des points à l'ordre du jour de ces rencontres, favorise l'atteinte de cet objectif.



Service de garde en milieu scolaire

Les services de garde en milieu scolaire voient le jour durant les années 80 et ils s'imposent rapidement comme une mesure incontournable.

Même si les directions d'école reconnaissent leur apport à la réussite des élèves, il n'en demeure pas moins que la longue liste des responsabilités liées à ce service augmentent substantiellement la tâche des directions concernées.

Pas étonnant de lire dans le PV de l'AGA du 16 novembre 2000, ces propos du président Pierre D'Amours décrivant la situation provinciale comme suit: «La gestion des employés devient complexe et prend beaucoup de temps. La gestion administrative devient lourde également. La tâche supplémentaire n'est pas bonifiée.»



Objectifs de l'ADEBF - 2000-2005

- S'assurer que les DG des CS respectent la structure de consultation en tout temps;
- S'approprier la réforme de l'éducation;
- Échanger sur l'arrimage LIP, conventions collectives et régime pédagogique;
- Échanger sur la décentralisation avec le CE;
- Assurer le mentorat auprès des nouveaux;
- Développer notre sens «politique»;
- Stimuler les membres à participer à l'AGA;
- Assurer une continuité dans l'information à donner à nos membres et se solidariser;
- Participer aux activités professionnelles;
- Transmettre une pochette d'information aux nouveaux membres;
- Rajeunir le logo et l'appellation de l'ADEBF;
- Réviser les politiques de gestion;
- Promouvoir le site FQDE, l'aide-mémoire, le fonds en recherche et développement.

Aujourd'hui, les échelles salariales reconnaissent cette réalité pour les directions d'école qui gèrent un service de garde dans leur école.

Le mentorat

Pour encourager de nouveaux aspirants vers la profession de direction d'école et leur offrir un soutien sécurisant, le CA favorise le mentorat et avance les suggestions suivantes à sa rencontre du 20 juin 2001:

- Suggérer aux directions générales d'élaborer une politique de mentorat en collaboration avec les directions d'école;
- Dissocier le mentorat des cours à crédits;
- Animer, par des directions d'école, des forums de discussions sur des problématiques vécues par les nouvelles directions d'écoles ;
- Suggérer aux directions générales d'éviter d'ajouter des écoles à la tâche mais plutôt d'allouer du temps de mentorat.

Équité salariale - Méthode Hay

L'ADEBF discute pour la première fois de la méthode Hay d'analyse du travail des cadres scolaires à son AGA du 14 juin 2002.

Cette question génère plusieurs consultations avec les membres.

Ce dossier, devant trouver son aboutissement en 2003, fait encore à ce jour l'objet de discussions entre la FQDE et le MELS.



À l'époque, dans le but d'accélérer une entente, la FQDE initie des moyens de pression et boycotte des activités et des comités du MELS.

Dérèglementation des règles d'effectifs

En 2006-2007, intervient un changement notable dans l'attribution des règles d'effectifs.



Francine
Doucet

CRT 2003-2006

Celles-ci, étant désormais dérèglementées, les commissions scolaires déterminent elles-mêmes en consultation avec l'Association, le nombre de cadres d'école.

À l'AGA du 1^{er} juin 2006, Francine Doucet, conseillère en relations du travail, informe ses membres que l'ADEBF sera très attentive à l'application de ces nouvelles règles par les commissions scolaires de son territoire.

Celle-ci avait antérieurement rencontré les membres à Cabano, Amqui et Rimouski en mars 2006 sur ce sujet.

Harcèlement en milieu de travail

Au retour d'une rencontre provinciale des CRT en octobre 2006, Jean-François Parent informe ses collègues que le responsable aux affaires juridiques de la FQDE s'inquiète du harcèlement en milieu de travail.



Jean-François
Parent

CRT 2006-2008

Bien important, si un problème surgit, «(...) d'être rigoureux et méthodique pour monter un dossier et garder des notes (...)» dit-il.

D'ailleurs, la Commission canadienne des droits de la personne, consciente de cette problématique, publie en 2006 un guide intitulé: *Les politiques anti-harcèlement applicables au milieu de travail* afin d'aider les décideurs à s'y retrouver.

Accueil de permanents de la FQDE



Fidèle à ses habitudes, l'ADEBF invite des représentants de la FQDE pour discuter des sujets de l'heure à son CA du 6 octobre 2005.

- Serge Morin, président de la FQDE
- Torben Borgers, CRT - FQDE
- Gaston Fréchette, CAP - FQDE

Sujets abordés lors de cette rencontre:

- Vitalité de l'Association;
- Méthode Hay;
- Frais des rencontres à Montréal et Québec;
- Types de services qu'offrent la FQDE;
- Indemnisation lors de la prise d'une retraite.

Effectifs de directions d'école

Toujours en octobre 2006, Jean-François Parent rappelle aux directions d'école d'être alertes dans l'établissement des besoins en effectifs dans leur école.

S'assurer que toutes les clientèles sont calculées selon leur prorata.

Manipulation de l'argent - Mise en garde

En octobre 2007, le CA mandate son CRT, Jean-François Parent, d'effectuer une démarche auprès de son homologue, Torben Borgers à la FQDE, afin d'établir une démarche à suivre dans la manipulation des montants d'argent dans nos établissements pour sécuriser les membres sur ce que l'on doit faire ou ne pas faire.

C'est l'un des rôles du CRT de rassurer les membres sur des éléments de droit.

Site internet de l'ADEBF



Jacques Charest
Président ADEBF
2003-2010

En 2007-2008, à l'initiative du président Jacques Charest, naît le site internet de l'ADEBF qu'elle utilise principalement à des fins d'information et de communications avec ses membres.

Celui-ci, régulièrement mis à jour, remplace désormais la pochette d'accueil remise antérieurement aux nouveaux membres.

En 2011, le site web subit une cure de rajeunissement pour le rendre plus convivial. Joignez-le à l'adresse suivante: <http://www.adebf.net/>.



Objectifs de l'ADEBF 2008-2010

- Publiciser notre site web pour qu'il soit de plus en plus consulté et utilisé;
- Trouver des moyens pour valoriser et préciser le rôle des adjoints;
- Rester vigilant face aux ententes de gestion à produire avec nos directeurs généraux;
- Encourager tous les membres à assister au congrès d'avril de la FQDE à Québec;
- Donner plus de visibilité à notre association avec l'aide, entre autres, de la conseillère en communication de la FQDE, Julie Lussier;
- Organiser des formations sur les règles budgétaires, sur les habiletés politiques et sur les assurances pour les futurs retraités;
- Informer les membres sur les projets de recherche et de développement de la FQDE.

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire (DESS)

Ce programme s'adresse aux directions et directions-adjointes d'école et aux personnes qui aspirent à cette fonction. Ces cours font partie intégrante de la maîtrise en éducation.

Depuis septembre 2001, une direction d'école doit détenir un diplôme de 2^{ième} cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinents à l'emploi de cadre d'école.

Raison pour laquelle les CAP à l'ADEBF se montrent particulièrement actifs à promouvoir le DESS auprès de ses anciens et nouveaux membres et s'assurer que ceux-ci répondent aux qualifications minimales requises à l'emploi. Des demandes de subventions pour chacune des cohortes sont acheminées au CPD par le CAP pour couvrir en partie les frais générés par ces formations.

Programme de 2^{ième} cycle pour les directions UQAR

Lors du CA du 19 avril 2007, les membres s'indignent d'être exclus de la réflexion que l'UQAR entend réaliser sur le futur programme destiné aux directions d'école surtout que celles-ci éprouvent déjà du mécontentement à l'égard de l'actuel DESS.

Le président transmet l'incompréhension du CA face à cette situation aberrante à madame Céline Castonguay à



l'UQAR et réclame d'inclure les directions d'école à l'élaboration de ce programme de formation.

Le message semble avoir été entendu puisque le procès-verbal du 18 octobre 2007 révèle que le président Jacques Charest et quelques membres de l'ADEBF ont été invités à participer à une rencontre à l'UQAR par madame Castonguay qui démontre une ouverture à la discussion.

Saviez-vous que...

Projet de fusion de l'ADEBF avec la Gaspésie

En janvier 1999, Pierre D'Amours présente un projet de fusion de l'ADEBF avec l'Association de la Gaspésie. Finalement, en mars 2000, compte tenu principalement de l'étendue du territoire, celle-ci rejette cette proposition.

Accueil du CA de la FQDE par l'ADEBF

En septembre 2008, l'ADEBF planifie la première rencontre annuelle du conseil d'administration de la FQDE à Rimouski.

L'Association profite de l'occasion pour faire connaître son milieu aux représentants des autres régions du Québec en ajoutant quelques activités touristiques aux séances de travail.

Considérations sociales

En novembre 2010, l'ADEBF se dote d'une politique, qu'elle rafraîchit en 2016, pour souligner adéquatement les événements sociaux qui concernent ses membres.

Défi-vélo de la route du Grand Fleuve

Depuis 2014, l'ADEBF offre une bourse d'études de 250\$ à un élève persévérant ayant participé au défi-vélo qui a vu le jour en 2013.

Il s'agit d'un parcours d'environ 270 km sur 3 jours de Saint-Pascal à Matane qui regroupe près de 150 jeunes de 14 à 19 ans de 4 commissions scolaires du Bas St-Laurent: CSKL, CSFL, CSDP et CSMM.

Les organisateurs croient qu'une telle épreuve motive les jeunes à acquérir de saines habitudes de vie en espérant que le sport puisse servir de prétexte à la poursuite de leurs études.

Dossiers ADEBF - FQDE

Le président siège sur le CA de la FQDE tandis que le CRT, le CAP et le RAC participent à 2 rencontres annuelles de travail avec leur vis-à-vis à la FQDE y compris à l'assemblée générale de la fédération.

C'est l'occasion pour eux d'exprimer les attentes de l'ADEBF et de se s'informer sur les dossiers d'actualité pour animer leurs membres.

En vrac, voici une liste allégée de dossiers à l'étude de 2011 à 2017.

- Place du «politique» dans les CS;
- Anglais intensif;
- Classes spécialisées;
- Agir autrement;
- Convention de gestion;
- Politique cadre pour une saine alimentation;
- Autonomie pédagogique - gouvernance;
- Formation sur le règlement des cadres;
- Projet de loi sur l'intimidation et la violence;
- Aide-mémoire pour les directions d'école;
- Valorisation de la profession - stratégies;
- Allocations pour la formation des directions d'école (CPD);
- Évolution des négociations (CPDE);
- Rémunération globale: salaires, assurances, vacances, congés, attrait de la profession, etc.;
- Moyens de pression;
- Viabilité du régime de retraite (RRPE);
- Régime de retraite progressive;
- Retour au travail des retraités;
- Assurances;
- Consultation sur l'éducation à la sexualité;
- Recherches initiées par la FQDE;
- Congrès de la FQDE;
- Stratégies de communication avec les membres;
- Mémoires: Projets de loi 86 et 105 et autres;
- Présentation des règles budgétaires ;
- Projet de coopération internationale ;
- Guide sur le professionnalisme éthique;
- Facteurs incitatifs et dissuasifs influençant les enseignants à postuler à la direction.

Réussite éducative

Au projet de loi 180, qui accorde des pouvoirs accrus à l'école recherchant la réussite du plus grand nombre d'élèves, succède le projet de loi 124.

La FQDE dans son mémoire de novembre 2002, se dit favorable à l'orientation générale de celui-ci tout en rappelant «(...) que les personnes les mieux positionnées pour veiller à l'intérêt et au développement de l'élève sont celles qui ont un contact immédiat avec lui (...)».

Conseil d'administration 2011-2012

Séance du 10 novembre 2011



Jean-Pierre St-Pierre, Alain Pelletier, Gaston Bouchard, Clément Marquis, Céline Raymond, Patrick Leclerc

Le projet de loi 124, entré en vigueur le 18 décembre 2002, prévoit l'obligation pour chaque établissement de se doter d'un plan de réussite et l'obligation pour chaque commission scolaire d'établir un plan stratégique.

Convention de partenariat, plan stratégique, convention de gestion et de réussite éducative, projet éducatif, plan de réussite

Le projet de loi 88 de la ministre Michelle Courchesne, sanctionné le 29 octobre 2008, aspire, selon elle, à l'amélioration de la gouvernance scolaire et de la reddition de comptes et fait de la convention de partenariat le principal outil de ce virage.

Convention de partenariat

La ministre et la commission scolaire conviennent, dans le cadre d'une convention de partenariat, des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du plan stratégique de la CS.

Constat intéressant!

Selon le chercheur Robert Gagné du HEC de Montréal, des études prouvent que lorsque l'on donne plus d'autonomie et de pouvoirs aux écoles, la performance de celles-ci s'améliore.

Tiré du résumé de la rencontre du président Jacques Charest au CA de la FQDE, le 23 mars 2007.

Convention de gestion et de réussite éducative

La commission scolaire et la direction de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus dans la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et la ministre et devant être soumis au conseil d'établissement qui, lui, adopte le projet éducatif.

Les conseillers aux affaires professionnelles, toujours à l'affût des besoins de leurs membres, organisent des rencontres entre les directions d'école.

Ils planifient des formations sur ces changements dont celle de Cabano, en février 2010, avec le consultant Gérard Guimond accompagné de représentants de la FQDE: Chantal Longpré, présidente, Julie Lussier, directrice aux communications et Torben Borgers, avocat, et conseiller en relations du travail.

Ces rencontres révèlent les difficultés des directions d'école à appliquer les plans de réussite:

- la diminution des budgets alloués au plan de réussite;
- l'élaboration des plans de réussite et le temps nécessaire à leur réalisation;
- les dates butoirs de remise des plans de réussite;
- la reddition de comptes;

Et avec les cadres de service, ils recherchent des pistes de solutions pour alléger les irritants.

Nous pouvons constater que la tâche des directions d'école évolue au fil des décennies et que la professionnalisation de la fonction, si gratifiante soit-elle, entraîne de nombreux ajustements.

Affaires professionnelles



Norman Grant
2000-2001



Jacques Charest
2001-2003



Perry Métivier
2003-2005



Clément Marquis
2005-2008



Édith DeChamplain
2008-2009



Jean-Pierre St-Pierre
2009-2011

Équipe de direction de l'école Paul-Hubert 1997-1998



1ère rangée: 1- Rodrigue St-Pierre, directeur-adjoint, 2- Alain Roy, directeur-adjoint, 3- Jocelyne Morissette, directrice, 4- Alain Dumas, coordonnateur;
2ième rangée: 1- Georges Côté, directeur-adjoint, 2- Emmanuel Gauvin, gérant, 3- Georges Rousseau, directeur-adjoint, 4- Laurent Fortin, adjoint administratif, 5- Réginald Simard, directeur-adjoint.

Maîtrise en gestion de l'Éducation et de la formation Sherbrooke 2009



Directions à la commission scolaire des Phares

1ère rangée:
1- Suzanne Vinet, 2- Madeleine Dugas, 3- Marjolaine Bernier;
2ième rangée: 1- Jocelyn Michaud, 2- René Caron, 3- Diane D'Astous, 4- Yvonne Landry, 5- Édith DeChamplain, 6- Renaud Bouillon, 7- Jean-Pierre St-Pierre.

La gouvernance scolaire

Toujours convaincues que la réussite éducative passe par une plus grande autonomie de l'école, l'ADEBF et d'autres associations enjoignent la FQDE de réactualiser ce dossier en mai 2011.

Dès l'automne suivant, l'ADEBF passe à l'action et les membres complètent un sondage qui révèle des disparités quant à l'autonomie pédagogique vécue au sein des commissions scolaires de son territoire.

S'organise un colloque sur les thèmes *Fonctions et pouvoirs des directions d'établissement* et *Améliorer l'autonomie pédagogique pour favoriser la réussite* avec Nicole Tardif et Chantal Longpré.

Clément Marquis, président de l'ADEBF, consulte régulièrement ses membres durant l'évolution de ce dossier et les invite à participer à l'importante recherche de Lucie Lalancette sur la gouvernance scolaire, initiée par la FQDE. Cette recherche, parue en novembre 2014, favorise une gouvernance de proximité, encourage l'initiative et l'innovation et fait office d'une première en ce domaine.

Plusieurs recommandations de cette recherche imprègnent le projet de loi 86 du ministre Blais. Ce projet veut accroître et valoriser davantage le rôle des parents dans la gestion scolaire, faire une place aux enseignants, donner aux directions d'école une plus grande autonomie et simplifier le processus de planification et de reddition de comptes.



Clément Marquis
Président ADEBF
2012- 2017



Lorraine
Normand-
Charbonneau
Présidente FQDE



François Blais
Ministres de l'Éducation



Au grand dam de l'Association, le 13 mai 2016, le nouveau ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, retire le projet de loi 86, avant-gardiste et très prometteur, pour introduire le projet de loi 105 adopté le 17 novembre 2016.

Le lendemain, la présidente de la FQDE décrit ce projet de loi comme étant trop faible et dont «(...) les modalités sont très floues, ce qui nous laisse croire qu'encore une fois, les rôles et responsabilités de tout un chacun seront sujets à interprétation et que tout le travail de la dernière année sera soit inutile, soit à refaire très bientôt.»

Selon Clément Marquis, ce projet procure tout de même une plus grande autonomie aux directions d'école, leur alloue des budgets dédiés et leur laisse le choix des moyens pour réaliser le projet éducatif. Il prévoit un allègement des processus de planification et de reddition de comptes et il crée un comité de répartition des ressources (CRR), composé en majorité de directions d'école.



Gaston
Bouchard
Président ADEBF
2010-2012

Les réflexions de Gaston

«Depuis quelques temps, on entend beaucoup parler de bureaucratie, de l'allègement de la structure et de décentralisation des pouvoirs. Pourtant, comme directions, nous n'avons jamais été autant submergées de nouvelles tâches et commandes à remplir, nous éloignant davantage de notre vrai rôle. À qui profitent réellement les exigences bureaucratiques actuelles? Ont-elles amené un meilleur service à l'élève? Ont-elles permis de diminuer le taux de décrochage scolaire?»

Tiré du rapport du président Gaston Bouchard
AGA de l'ADEBF du 19 mai 2011.

Rémunération et conditions d'emploi

Régulièrement, la rémunération et les conditions d'emploi alimentent les débats de l'Association.

En 2010, avec l'attribution de l'équité salariale pour les cadres d'école et de centre, s'ajoute une problématique particulière.

Celle-ci crée un écart salarial entre la rémunération minimale des directions d'école et la rémunération maximale des enseignants qui entraîne une inversion salariale que la Direction générale des relations de travail du MELS semble incapable de résoudre. L'enlisement des pourparlers avec le MELS principalement sur cette problématique ouvre la porte à des moyens de pression.

À l'AGA de l'ADEBF de mai 2011, les membres disent qu'il faut: «Être prudent sur les moyens de pression. Ne pas faire des moyens qui nous projettent sur la place publique. Viser la cible que l'on veut atteindre. Par exemple, si le ministère ne veut pas régler nos conditions, viser le ministère.»

Au début de 2014, la FQDE lance une stratégie de moyens d'action dans le but de sensibiliser l'appareil politique à leurs conditions d'emploi et à amorcer de véritables changements. Les directions d'école s'engagent à boycotter uniquement les études, sondages ou requêtes qui ont un lien avec le MELS afin de ne pas nuire à la réussite des élèves.

La liste des moyens d'action s'allonge de façon impressionnante jusqu'en décembre 2016 ce qui amène la présidente de la FQDE à déclarer en février 2015: «Quant aux études boycottées pour lesquelles nous n'avons toujours aucune rétroaction, nous pouvons d'une part nous réjouir d'avoir diminué une partie de la bureaucratie et d'autre part, conclure que ces sondages ne sont pas essentiels à la réussite des élèves.»

Vérificateurs des états financiers

1992-2017



Anny Jean
Vérificatrice
2012-2017

2011-2012 Marco St-Pierre
2009-2011 Patrick Leclerc
2004-2009 Marco St-Pierre
2003-2004 Gaston Bouchard
2002-2003 Marco St-Pierre
2001-2002 Gilles Santerre
2000-2001 Gaétan Landry
1999-2000 Rosaire Quévillon
1996-1999 Jean-Pierre Malenfant
1992-1996 Romain Pelletier

Conseillers en relations du travail



Alain Pelletier
2012-2014



Marco
St-Pierre
2014-2016



Jean-Pierre
St-Pierre
2016-2017

Régime de retraite du personnel d'encadrement RRPE

Parallèlement à la rémunération et aux conditions d'emploi, se négocie la viabilité du RRPE créé le 1^{er} janvier 1997.

Les membres assurés vivent de plus en plus longtemps produisant un déséquilibre entre les membres qui cotisent et ceux qui retirent leur rente expliquent le président et le CRT de l'ADEBF à l'AGA du 6 novembre 2015.

Des changements majeurs sont à venir, préviennent-ils, surtout que le déficit actuariel s'élève à près de 2 milliards de dollars depuis le 31 décembre 2011.

Et, effectivement, l'augmentation du taux de cotisation, qui était de 6,35% en 1997, s'accélère vers 2008 et s'établit à 14,38% en 2014. Si ce n'était de la compensation annuelle versée par le gouvernement à la caisse des participants au RRPE jusqu'en 2016, le taux s'établirait à 20,11% pour ceux-ci.

Entente entre la FQDE et le MELS

À la mi-décembre 2016 intervient une entente à propos de la rémunération globale avec le gouvernement dans laquelle il investit d'importantes sommes dans le régime de retraite.

Le CA de la FQDE entérine la levée des boycotts et demeure vigilant quant à l'avancement du dossier de l'écart salarial.

Gaston, le philosophe

«En vous quittant, j'aimerais vous rappeler que votre rôle est d'éduquer et de façonner les enfants qui sont la société de demain. Vous vous devez de prendre parti, d'influencer. Comme direction d'établissement vous devez aussi vous positionner comme un acteur incontournable de ce qui se passe au Québec, pour guider l'éducation. Le leader dérange, influence et guide. Vous êtes l'âme de l'école.»

Extrait du rapport du président
Gaston Bouchard
AGA du 22 novembre 2012

Rentrée Rock'Nonne CS du Fleuve-et-des-Lacs en 2006



1- Laurence Fréchette, 2- Jean-Luc Rioux, 3- Vincent Pelletier, 4- Lise Nadeau, 5- Julie Thibault, 6- Gaston Bouchard, 7- Guylaine Ouellet, 8- Alain Pelletier, 9- Linda St-Pierre, 10- Lise Bélanger, 11- Serge Pelletier, 12- Marco St-Pierre, 13- Christiane Veilleux, 14- Jacques Charest, 15- Christiane Séguin, 16- Jules Soucy, 17- Claude Thibault.

Responsable aux communications - RAC



Patrick Leclerc
CAP 2011-2017
RAC 2013-2017

En 2009, la FQDE, voulant assurer un meilleur suivi de ses communications avec les associations affiliées, réfléchit à l'implantation de RAC à l'intérieur de ses associations.

En juin 2013, Patrick Leclerc, réélu au poste de CAP à l'ADEBF, accepte également le poste de RAC nouvellement créé au CA.

À ce titre, il appuie le président au niveau des communications, assure un lien entre l'ADEBF et la FQDE, recueille les commentaires, les questions ou les demandes des membres, diffuse la revue de presse de la FQDE et soutient l'organisation des ateliers d'information.

Congrès, mini-congrès, colloque, formation, perfectionnement, super-conférence...

Qu'ont en commun toutes ces appellations?

Eh bien! il s'agit d'activités professionnelles organisées par l'ADEBF depuis 1970 pour répondre aux besoins de perfectionnement de ses membres et favoriser des échanges sur des sujets qui les interpellent.



Colloque à Rimouski - 25 avril 2014

Au début des années 90, l'ADEBF délaisse les activités qui se déroulent le samedi pour s'en tenir aux journées de la semaine de travail. Le CAP supervise habituellement l'organisation de ces activités et bénéficie des ressources du CPD pour budgéter les activités proposées. L'annexe 2 (page 73) dresse une liste impressionnante de toutes ces activités professionnelles réalisées jusqu'à ce jour.

Ministres de l'Éducation		
1	1964 - 1966	Paul Gérin-Lajoie
2	1966 - 1967	Jean-Jacques Bertrand
3	1967 - 1970	Jean-Guy Cardinal
4	1970 - 1972	Guy Saint-Pierre
5	1972 - 1975	François Cloutier
6	1975	Jérôme Choquette
7	1975 - 1976	Raymond Garneau
8	1976	Jean Bienvenue
9	1976 - 1980	Jacques-Yvan Morin
10	1980 - 1984	Camille Laurin
11	1984	Yves Bérubé
12	1984 - 1985	François Gendron
13	1985 - 1990	Claude Ryan
14	1990 - 1992	Michel Pagé
15	1992 - 1994	Lucienne Robillard
16	1994	Jacques Chagnon
17	1994 - 1996	Jean Garon
18	1996 - 1998	Pauline Marois
19	1998 - 2002	François Legault
20	2002 - 2003	Sylvain Simard
21	2003 - 2005	Pierre Reid
22	2005 - 2007	Jean-Marc Fournier
23	2007 - 2010	Michelle Courchesne
24	2010 - 2012	Line Beauchamp
25	2012 - 2012	Michelle Courchesne
26	2012 - 2014	Marie Malavoy
27	2014 - 2015	Yves Bolduc
28	2015 - 2016	François Blais
29	Jan. - Fév. 2016	Pierre Moreau
30	2016 - 2017	Sébastien Proulx



Patricia Côté
Julie Couture



Brigitte Levasseur
Nancy Ouellet

AGA et Formation - 4 novembre 2016

CONCLUSION

Fidèle à ses buts

L'Association a su évoluer au rythme des réorganisations ministérielles et des changements sociaux durant ces 50 dernières années et demeurer fidèle à ses buts en travaillant à la promotion et à la défense des droits des directions d'école et en soutenant leur développement professionnel.

Elle a veillé au respect de ses membres et les a encouragés à s'impliquer activement et positivement dans la gestion de leur établissement d'enseignement et dans le processus consultatif de leur commission scolaire en utilisant toutes les marges de manoeuvre que leur conféraient les politiques de gestion, les règlements et la Loi sur l'Instruction publique.

Les droits, pouvoirs et fonctions des directions d'école ont régulièrement animé les débats au sein de l'Association et de la FQDE depuis le début des années 70 et ont donné naissance à de

nombreux projets de loi pour les faire reconnaître.

L'Association a aussi valorisé la professionnalisation de ses membres en planifiant régulièrement des activités de perfectionnement souvent accompagnées d'activités sociales pour solidariser les membres et contrer leur isolement.

En étroite collaboration avec la FQDE, elle a participé à l'étude d'une multitude de dossiers toujours plus nombreux et plus diversifiés.

Enfin, au congrès de la FQDE d'avril 2017, le ministre Sébastien Proulx a reconnu le rôle essentiel des directions d'école et a confirmé leur donner la marge de manoeuvre nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des écoles. C'est une excellente nouvelle mais la FQDE et ses associations affiliées doivent demeurer vigilantes car rien n'est jamais pleinement acquis.

Que réserve l'avenir?

La transformation de notre contexte social et environnemental, le développement spectaculaire des nouvelles technologies intégrées à l'ensemble de nos activités quotidiennes, auxquelles se greffent constamment les avancées de l'intelligence artificielle, risquent d'influencer profondément l'organisation



scolaire, de provoquer des innovations pédagogiques marquantes et, du même coup, transformer le rôle des directions d'école. Ce pourrait être les nouveaux défis des prochaines décennies pour l'Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve et ses partenaires.

Enfin, remercions tous ceux et celles qui ont contribué à l'épanouissement de l'Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve durant ces 50 dernières années.

À propos de quelques membres

Note de l'auteur

Les écrits que j'ai consultés et mes divers contacts m'ont fait découvrir des gens qui se sont distingués par leur implication au sein de l'Association et sur le plan pédagogique, culturel ou communautaire. J'ai choisi de révéler le vécu de ces personnes même si je ne pouvais évidemment pas tous les recenser.

Annette Thibault-Bélanger

Retraitée, elle continue d'enrichir sa vie professionnelle dans trois projets particuliers de 1997 à 2012: l'intervention en parallèle dans 2 systèmes d'éducation et 2 cultures différentes comme formatrice en Belgique sur les méthodologies de gestion du changement, l'accompagnement des directions d'établissement en discrimination positive et, au Québec, l'enseignement aux nouvelles directions dans le cadre d'un nouveau programme de 2^{ième} cycle, le DESS en administration scolaire et comme consultante et formatrice pour l'implantation de la politique de supervision du personnel à la CS René-Lévesque.

Gervais Sirois

Fondateur du Centre d'étude et de développement pédagogique, il donne des formations, des conférences et fournit du «coaching» au Québec et dans la francophonie canadienne. Depuis 2009, il parcourt la France et parfois la Belgique où il aborde les thèmes suivants: Cerveau et apprentissage, Intelligences multiples, Intelligence émotionnelle, Gestion du changement, Gestion de classe, Leadership.

Gilles Couture

Retraité et attiré par la politique municipale, il complète deux mandats comme conseiller avant d'être élu maire de St-Hubert de Rivière-du-Loup en 2013.

Hubert Lepage

Impliqué dans sa communauté, il est élu conseiller à la ville de Sainte-Anne-des-Monts de 1976 à 1985 et, depuis 1985, il siège au CA de la SADC de Gaspé Nord où il occupe la présidence pendant une dizaine d'années. Il agit également comme administrateur pendant une vingtaine d'années au Centre communautaire juridique du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Jean-Claude Roussel

Délégué de l'ADEBF comme membre du comité organisateur du congrès de la FQDE en avril 1997.

Jean-François Parent

Siège à la Commission de l'enseignement secondaire du CSE pour un mandat de 3 ans de 2006 à 2009. Cette charge a été exceptionnellement prolongée de 2009 à 2012 ce qui est relativement rare puisque les règles prévoient un seul mandat. Ce fut une expérience inoubliable pour lui.

Jean-Guy Imbeault

Participe au comité provincial des conventions collectives à la FQDE en 1980-1981.

Jeanne D'Arc Ruel

Occupe la présidence de l'aile féminine du ralliement populaire pour l'implantation de la papeterie dans la Vallée de la Matapédia en 1980-1981. Selon son collègue André Tanguay, elle «s'est drôlement bien acquittée de sa fonction de présidente». Elle est secrétaire de l'ADEBF de 1980 à 1984.

Lise Bouchard

Préside l'AQDER de 1992 à 2002 et insuffle un nouveau dynamisme à l'organisation. Elle fonde le bulletin *Clin d'Oeil* et on lui doit la publication de *l'Historique de l'AQDER, Bas-du-Fleuve* en 1995. Elle écrit de nombreux ouvrages publiés par sa maison d'édition: Québec Gerbivole. Elle encourage les auteurs régionaux à publier et les soutient dans leur démarche. Toujours attirée par le dynamisme et la spontanéité des enfants, elle anime des ateliers d'écriture dans les classes.

Marjolaine Bernier-Dumais - Fabien Roy - Gilles Santerre - Jacques Charest

Sont respectivement récipiendaires de l'ORDRE DE LA RECONNAISSANCE LOCALE de la FQDE en mai 2011, 2013, 2014 et 2017. Cette reconnaissance, créée en 2011 et attribuée annuellement dans le cadre de l'Assemblée provinciale de la FQDE, veut souligner l'apport de directions d'école à leur association. Ne pas confondre avec l'ORDRE DE LA RECONNAISSANCE NATIONALE DE LA FQDE, créé en janvier 1981.

Maurice Gauthier

Après avoir réalisé 2 mandats à la mairie de Matane de 1985 à 1993, il occupe un poste de commissaire à la commission municipale du Québec pendant 3 ans. Aussi, durant une vingtaine d'années, il siège au conseil de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport (URLS) au niveau régional et provincial et comme président de Secondaire en spectacle. Il s'implique activement dans de très nombreux organismes communautaires de la Matanie.

Robert Bélair

Directeur-adjoint à l'école Paul-Hubert de Rimouski, il devient, en 1984, le secrétaire particulier de la ministre fédérale Monique Parent-Vézina, native de Rimouski.

Rosaire Simard

Directeur d'école retraité de la CS de Rivière-du-Loup, membre de l'AQDER - section Bas-Saint-Laurent, il rédige *l'Historique de l'Association des directrices et directeurs d'école - secteur Grand-Portage* -1989.

Victor Sirois

Prend, en 1990, une année sabbatique et passe 5 mois à Haïti où il exerce des travaux communautaires sous la supervision des Clercs St-Viateur: enseignement, construction, loisirs pour les jeunes, etc. En 2003, il publie le *Lac du Portage : Awagantsits*, réédité en 2006, et qui relate l'histoire de ce lac.

Yvan Landry

Préside le CA du Musée de la Gaspésie de 1999 à 2011 et occupe la vice-présidence depuis ce temps. De 2009 à 2015, il préside le conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Albert de Gaspé. Enfin, retraité, il agit à titre de protecteur de l'élève à la commission scolaire des Chic-Chocs.

Yves Lévesque

Reçoit le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, madame Michelle Courchesne le 2 novembre 2007.

Yvan Pelletier

Se joint, en 1980-1981, au comité provincial de perfectionnement de la FQDE. De 1983 à 1987, membre du Conseil supérieur de l'Éducation, il préside le comité du développement des Arts au préscolaire, primaire et secondaire. Son mandat terminé, il continue à défendre les orientations du comité jusqu'à l'adoption d'un avis du CSE dans ce dossier.

SIGLES

ACREQ	Association de cadres retraités de l'éducation du Québec	CSN	Confédération des syndicats nationaux (CTCC en 1921 devient CSN en 1960)
ADEBF	Association des Directeurs d'école du Bas-du-Fleuve (1981)	CSDP	Commission scolaire des Phares
ADEBF	Association des Directeurs et Directrices d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve (2016)	CSFL	Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
ADEBF	Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve (2017)	CSKL	Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup
AGA	Assemblée générale annuelle	CSMM	Commission scolaire des Monts-et-Marées
APBF	Association des Principaux du Bas du Fleuve (1977)	CSR	Commission scolaire régionale
APBSL	Association des Principaux d'écoles du Bas St-Laurent (1965)	DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire
APEBSL	Association des Principaux et Directeurs d'école du Diocèse de Rimouski (1962)	ENAP	École nationale d'administration publique
APERBSL	L'Association des Principaux d'écoles de la région du Bas St-Laurent (1967)	FCSQ	Fédération des commissions scolaires du Québec (1991)
APR	Association des Principaux retraités (1976)	FCSCQ	Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (1947)
AQDER	Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités	FIR	Fédération des Instituteurs et Institutrices de Rimouski (1963)
BSL	Bas St-Laurent	FPIR	Fédération des Professeurs et Institutrices du Diocèse de Rimouski (1953)
CA	Conseil d'administration	FPPE	Fédération Provinciale des Principaux d'Écoles du Québec (1962)
CAP	Conseiller aux affaires professionnelles	FPQ	Fédération des Principaux du Québec (1966)
CCG	Comité consultatif de gestion	FQDE	Fédération québécoise des directeurs d'école (1980)
CEGEP	Collège d'enseignement général et professionnel (1967)	FQDE	Fédération Québécoise des Directions d'établissement d'enseignement (2007)
CEQ	Corporation des enseignants du Québec (1966)	FTQ	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (1957)
CERA	Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance	LIP	Loi sur l'Instruction publique
CIC	Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (1946)	MEQ	Ministère de l'Éducation (13 mai 1964)
COPREL	Colloque provincial des Principaux et Principaux-adjoints des écoles élémentaires du Québec	MELS	Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (18 février 2005)
CPD	Comité de perfectionnement des directions d'établissement d'enseignement	PAS	Politique administrative et salariale
CPDE	Comité du personnel de direction des écoles	PV	Procès-verbal
CRT	Conseiller en relations du travail	RAC	Responsable aux communications
CS	Commission scolaire	RACAR	Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite
CSE	Conseil supérieur de l'éducation	SERM	Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis
		UQAR	Université du Québec à Rimouski

BIBLIOGRAPHIE

Archives de l'ADEBF.

Ça nous concerne - Publication de l'ADEBF de janvier 1977 à septembre 1997.

Publications de la FQDE

- Le FPQ Nouvelles de 1975 à 1980
- Les Manchettes à partir de 1980
- Le Bulletin Express
- L'Infolettre
- Les communiqués et revues de presse

Clin d'oeil sur l'historique de l'Association régionale des directeurs et directrices d'école retraités; Document réalisé par l'AQDER Bas-du-Fleuve - Octobre 1995, 33 pages, 16 annexes.

Historique de l'Association des directrices et directeurs d'école - Secteur Grand-Portage Mai 1989; Par Rosaire Simard, directeur d'école retraité, CS de Rivière-du-Loup.

Philippe Morin, un éducateur;
Journal Échos scolaires Avril-Mai 1979 - Page 3.

Le présent à la lumière du passé - Album-souvenir du 20^{ième} anniversaire de la CSR des Monts.

Dix ans après - Historique de la Commission scolaire Régionale du Grand-Portage, 1964 à 1974, 121 pages.

Rapport d'un demi-siècle 1962-2012;
Document réalisé par la FQDE - 13 pages.

Les réformes de l'éducation au 20^{ième} siècle, Québec.
<http://www.bilan.usherb.ca/bilan/pages/collaborations/2604.html>

La réforme scolaire: le début d'une ère nouvelle en éducation - 1946-1975.
<http://meteopolitique.com/fiches/education/Histoire/Ecole-au-Quebec-de-1946-a-1975.htm>

Chronologie de l'histoire du Québec 1960 à 1981.
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_de_l%27histoire_du_Qu%C3%A9bec_\(1960_%C3%A0_1981\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Chronologie_de_l%27histoire_du_Qu%C3%A9bec_(1960_%C3%A0_1981))

Le début d'un temps nouveau - Le rapport Parent.
<http://larevolutiontranquille.ca/fr/le-rapport-parent.php>

Le Rapport Parent - La démocratisation de l'éducation.
<http://www.usherbrooke.ca/sommets/v12/n3/rapparent.htm>

Les commissions scolaires régionales.
<http://cegepat.qc.ca/quaranteans/Lexique/com-scol-r%C3%A9g.htm>

Loi 27 concernant le regroupement et la gestion des commissions scolaires sanctionnée le 10 juillet 1971.
<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/l-histoire-de-l-education-au-quebec-les-grands-textes-politiques-et-legislatifs/148-les-annees-1970?ref=249>

Dates à retenir - Document réalisé par la Centrale des syndicats du Québec - CSQ.
<http://www.lacsq.org/salle-de-presse/dates-a-retenir/>

Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec.
http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjGhOTC1vrKAhVDPz4KHXCabUYQFggBMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.bibliotheque.assnat.qc.ca%2FDepotNumerique_v2%2FAffichageFichier.aspx%3Fidf%3D118667&usg=AFQjCNEC58aYS2NwFryDANyc58eUoC2iWA&sig2=k6FDIHUdfiShQRo6MA-aow

Quelques jalons de la préhistoire du SERM 1938 à 1970.
http://www.serm.ca/uploads/media/jalons_prehistoire_02.pdf

Le syndicalisme québécois au 20^{ième} siècle;
Par Mathieu Noël, sous la supervision de Dominique Marquis, Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, Université du Québec à Montréal.
<http://www.museemccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tablename=theme&tableid=11&elementid=106true&contentlong>

De la confessionnalité à la laïcité scolaire - Il est un débat séculaire qui dure et perdure...
<http://www.ledevoir.com/societe/education/296831/de-la-confessionnalite-a-la-laicite-scolaire-il-est-un-debat-seculaire-qui-dure-et-perdure>

Années 60 : les débuts du droit de grève dans les services publics.
https://www.travail.gouv.qc.ca/a_propos/histoire/capsules_historiques/annees_60_les_debuts_du_droit_de_greve_dans_les_services_publics.html

Conseil d'établissement.
<http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=6153>

«Front commun contre le gouvernement» - Portrait des relations entre le Parti libéral du Québec, le Parti Québécois et les syndicats du secteur public lors des négociations de 1972 à 1983 - Auteur: Guillaume Tremblay-Boily - 2011.

<http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/essais/2011/2011Tremblay-Boily.pdf>

L'histoire de l'éducation au Québec : les grands textes politiques et législatifs - Années 1960 à aujourd'hui.

<http://bibliotheque.assnat.qc.ca/content.php?pid=428534&sid=3504925>

Livre vert - L'enseignement primaire et secondaire au Québec, 1977.

<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/l-histoire-de-l-education-au-quebec-les-grands-textes-politiques-et-legislatifs/148-les-annees-1970?ref=249>

Livre orange - L'école québécoise : Énoncé de politique et plan d'action, 1979.

<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/l-histoire-de-l-education-au-quebec-les-grands-textes-politiques-et-legislatifs/148-les-annees-1970?ref=249>

Livre Blanc - L'école québécoise : une école communautaire, responsable, 1982.

<http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/guides/fr/l-histoire-de-l-education-au-quebec-les-grands-textes-politiques-et-legislatifs/149-les-annees-1980?ref=250>

La période 1980-2008 - Néolibéralisme.

<http://fppe.qc.ca/cimas/1fevrier/CSQDOC-188863.pdf>

1982-1983 - Imposition par décret gouvernemental des conditions de travail des employés des secteurs public et parapublic.

http://www.lignedutemps.org/#evenement/46/1982_1983_imp_osition_par_decret_gouvernemental_des_conditions_de_travail_des_employes_des_secteurs_public_et_parapublic

Des conditions salariales sous pression depuis 35 ans, Le Devoir, 9 décembre 2015 .

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/457392/secteur-public-quebecois-des-conditions-salariales-sous-pression-depuis-35-ans>

Les États généraux sur l'éducation 1995-1996 - Exposé de la situation - FAITS SAILLANTS.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs40858>

La méthode Hay.

<https://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20080704074918AAcs2q6>

Prendre le virage du succès - Info-Réforme, loi 180, avril 1998 - N° 4.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs16987>

Loi 124 - Mémoire de la FQDE à la Commission de l'Éducation - Loi modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation et la Loi sur l'instruction publique - Novembre 2002.

http://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2013/09/memoire-pL_124.pdf

Le Devoir - Les directeurs d'école sont épuisés - 16 mai 2006 | Marie-Andrée Chouinard | Éducation.

<http://www.ledevoir.com/societe/education/109294/les-directeurs-d-ecole-sont-epuises>

Projet de loi 88.

► <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/administratif/conseils-detablissement/questions-et-reponses/conseil-detablissement-dun-centre-de-formation-professionnelle-ou-dun-centre-de-formation-des-adultes/modifications-apportees-a-la-loi/>

► <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-88-38-1.html>

Projet de loi 88, mémoire présenté à la Commission de l'éducation sur les changements proposés à la loi sur l'instruction publique, FQDE, mai 2008, 28 pages.

<http://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2013/09/projet-de-loi-88.pdf>

GUIMONT, Gérard - Voir le changement, s'y préparer et agir avec compétences, 2009, Formation préparée pour la FQDE.

<http://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2014/02/Document-de-references-final.pdf>

Une gouvernance de proximité dans les établissements d'enseignement québécois - Éducation Canada - Revue Hiver 2016, Volume 56, Numéro 4.

<http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/une-gouvernance-de-proximite-C3%A9-dans-les-C3%A9tablissements-d%E2%80%99enseignement-qu%C3%A9b%C3%A9co>

Un projet de loi 105 trop faible - Communiqué de la FQDE - 18 novembre 2016.

<http://fqde.qc.ca/projet-de-loi-105-on-doit-plus-aux-eleves-du-quebec/>

REMERCIEMENTS

Durant mes recherches, j'ai obtenu l'aide de nombreuses personnes pour compléter mes informations. Je veux remercier chaleureusement toutes ces personnes en espérant n'oublier personne.

Permettez-moi d'abord de souligner la décision des membres du CA de 2015-2016 de rendre hommage à ceux et celles qui ont contribué au rayonnement de l'Association en autorisant la réalisation de cet écrit.

- | | | | | | |
|--------------------|------|-----------|--------------------------|------|-----------------|
| 1. Clément Marquis | CSMM | président | 4. Frédéric Gaudreau | CSMM | secrétaire |
| 2. Marco St-Pierre | CSFL | CRT | 5. Jean-Pierre St-Pierre | CSDP | administrateur |
| 3. Patrick Leclerc | CSDP | CAP & RAC | 6. Claudine Beaulieu | CSFL | administratrice |

AQDER - Section Bas-St-Laurent

- | | | | | | |
|-------------------------------|-------------------------|--|-------------------------------|--------------------|------------------------|
| 1. André Fournier | Causapscal | | 25. Jean-Benoît Dubé | Rimouski | |
| 2. André Tanguay | Amqui | | 26. Jean-Claude Lévesque | Ste-Anne-des-Monts | |
| 3. Annette Thibault-Bélangier | Matane | | 27. Jean-Claude Roussel | Rimouski | |
| 4. Bernard Robinson | Ste-Anne-des-Monts | | 28. Jean-Guy Chénard | Rimouski | |
| 5. Chantal Dubé | Rimouski | | 29. Jean-Marie Thibeault | Mont-Joli | |
| 6. Christine Rioux-Ross | Mont-Joli | | 30. Jean-Paul Paradis | Les Méchins | |
| 7. Cléo Nadeau | Lac des Îles, St-Ulric, | | 31. Jocelyne Morissette | Rimouski | |
| 8. Denis Chouinard | Rivière-du-Loup | | 32. Jocelyne Poitras-Thibault | Mont-Louis | |
| 9. Denis Lemieux | Ste-Anne-des-Monts | | 33. Lauréanne Gagnon | Matane | |
| 10. Denise Thériault | St-Alexandre-de- | | 34. Luc Santerre | Amqui | |
| | Kamouraska | | 35. Marcel Lebel | Rimouski | |
| 11. Diane Lever | Marsoui | | 36. Marie-Jeanne Leblanc | Rimouski | |
| 12. Fabien Roy | Rivière-du-Loup | | 37. Marjolaine Bernier | | |
| 13. Frank McMullen | Matane | | | Dumais | Saint-Mathieu-de-Rioux |
| 14. Gaston Bouchard | Témiscouata-sur-le-Lac | | 38. Maurice Gauthier | Matane | |
| 15. Gaston Pelletier | Amqui | | 39. Roger Doiron | Bic | |
| 16. Gaston Ratté | Lévis | | 40. Roger Masson | Ste-Anne-des-Monts | |
| 17. Georges-Henri Aubut | Amqui | | 41. Rosaire Beaulieu | Québec | |
| 18. Georges Côté | Rimouski | | 42. Rosaire Belzile | Amqui | |
| 19. Georges-Henri Coulombe | Ste-Anne-des Monts | | 43. Rosaire Simard | Rivière-du-Loup | |
| 20. Gervais Sirois | Rimouski | | 44. Suzette O. Lévesque | Trois-Pistoles | |
| 21. Ghislaine Michaud | Rimouski | | 45. Sylvie Dubé | Rimouski | |
| 22. Hubert Lepage | Rimouski | | 46. Thérèse Nadeau | St-Honoré-du-Témis | |
| 23. Jacques Charest | Témiscouata-sur-le-Lac | | 47. Urbain Sinclair | Sherbrooke | |
| 24. Jacques Fitzback | Lévis | | | | |

Autres ressources

- | | |
|---|---|
| 1. Adèle Roy, ACREQ, Rivière-du-Loup; | 3. Aline Ouellet, soeur de feu Gabrielle Ouellet, Rimouski; |
| 2. Alexandre St-Pierre, directeur artistique et administratif du Vieux Théâtre à St-Fabien; | 4. Anita Massé, conjointe de feu Philippe Morin, Rimouski; |

5. Béatrice Lévesque, conjointe de feu Richard Parent, Québec;
6. Carol Pélissier, enseignant retraité, Témiscouata-sur-le-Lac;
7. Cathy-Maude Croft, CSDP, secrétaire générale et directrice adjointe, services des ressources humaines;
8. Chantal Ouellet, agente de bureau, polyvalente de Sayabec;
9. Charles Vien, directeur, CS Marguerite-Bourgeoys, Verdun;
10. Claire Pelletier, correctrice de l'Histoire des 50 ans de l'ADEBF;
11. Claude Petitpas, CS Chic-Chocs, directeur du service du secrétariat général;
12. Dany Bouchard, ADEBF, Matane;
13. Denise Gagnon-Canuel, enseignante retraitée, Matane;
14. Diane Lamarre, fille de feu Gérard Lamarre, Québec;
15. Édith DeChamplain, directrice, CS des Phares;
16. Éric Choinière, CSKL, secrétaire général et directeur des communications;
17. Éric Paquette, archiviste chez les frères Maristes, Château-Richer;
18. Francine Gilbert, FQDE, adjointe à la présidente;
19. Gaétane Berger, productrice au Vieux théâtre à St-Fabien;
20. Gilles Couture, ACREQ, St-Hubert-de-Rivière-du-Loup;
21. Hélène Bourdages, présidente ACREQ, Rimouski;
22. Hélène Gauthier, CSKL, agente d'administration;
23. Héloïde Dionne, CSKL, agente de bureau;
24. Isabelle Langlois, CSMM, agente de bureau;
25. Jean-Eudes Laflamme, CSMM, impressions;
26. Jean-Louis Dorval, ACREQ, Rivière-du-Loup;
27. Jean-Luc Rioux, ACREQ, Rivière-du-Loup;
28. Jeannine Lamarre, conjointe de feu Gérard Lamarre, St-Lambert;
29. Jean-Paul Morin, ACREQ, fils de feu Philippe Morin, Rimouski;
30. Jérôme Béland, directeur, polyvalente C.-E. Pouliot, Gaspé;
31. Johanne Boulanger, CSDP, technicienne en administration au secrétariat général;
32. Joyce Bouffard, CSMM, agente de bureau;
33. Lisette Truchon, conjointe de Maurice Gauthier, Matane;
34. Lorraine Landry, conjointe de feu Gilbert Lemieux, Cap-Chat;
35. Louise Brassard, conjointe de feu Réginald Simard, Rimouski;
36. Lucie Barriault, CSMM, secrétaire de gestion;
37. Lucien Lavoie, enseignant retraité, Matane;
38. Marie Sylvestre, CS Chic-Chocs, secrétaire de gestion;
39. Marielle Truchon, conjointe de feu Cyr Michaud, Matane;
40. Marie-Pierre Guénette, CSMM, directrice du service des ressources humaines;
41. Pierre D'Amours, consultant, Notre-Dame-du-Portage;
42. Pierre D'Amours, CSMM, agent de la gestion financière;
43. Raynald Lagacé, président ACREQ, Trois-Pistoles;
44. Stéphanie Dubé, CSFL, chef de secrétariat;
45. Stéphanie Francoeur, CSDP, secrétaire de direction, polyvalente Paul-Hubert;
46. Steve Deschênes, CSFL, technicien en documentation, service des archives;
47. Suzanne Leblanc, ACREQ, Rimouski;
48. Sylvain Parent, fils de feu Richard Parent, Québec;
49. Sylvie Michaud, directrice, CS du Fleuve-et-des-Lacs;
50. Torben Borgers, FQDE, avocat et conseiller en relations du travail;
51. Yvan Landry, membre de l'Association de l'Ordre des chevaliers de Malte, Cap-Chat;
52. Yvan Ouellet, éducation des adultes et action communautaire au MELS, Lévis;
53. Yvan Pelletier, ACREQ, St-Pascal;
54. Yves Synnett, CSMM, secrétaire général.

ANNEXE 1

ADMINISTRATEURS

NIVEAU RÉGIONAL

PÉRIODE ANTÉRIEURE À L'INCORPORATION

1965 - 1967

Association des Principaux d'écoles du Bas-St-Laurent
Grand-Portage, Bas St-Laurent, Vallée de la Matapédia et des Monts se regroupent.
APBSL

PRÉSIDENT	RELATIONS DU TRAVAIL	AFFAIRES PROFESSIONNELLES	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ADMINISTRATEURS
1965-1966 David Bois	Conventions collectives Ange-Aimé Boisselle	Supervision scolaire Philippe Morin	Berthe Roy	Incorporation Gérard Lamarre	Information Jean-Marie Roussel
1966-1967 Philippe Morin	Conventions collectives Ange-Aimé Boisselle	Supervision scolaire Jacques Fitzback Avril Jean-Louis Dorval	Berthe Roy	Incorporation Gérard Lamarre	Information Jean-Marie Roussel

PÉRIODE POSTÉRIEURE À L'INCORPORATION

1967 - 2017

50 ans

L' Association des Principaux d'écoles de la région du Bas St-Laurent
APERBSL
13 novembre 1967

PRÉSIDENT	RELATIONS DU TRAVAIL	AFFAIRES PROFESSIONNELLES	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ADMINISTRATEURS Grand-Portage, BSL, Matapédia, des Monts
1967-1968 Philippe Morin	Conventions collectives Ange-Aimé Boisselle	Jean-Marc Trottier	Berthe Roy	Gérard Lamarre	Jean-Louis Dorval Jean-Yves Audy Luc Santerre Gérard Lamarre
1968-1969 Philippe Morin	Conventions collectives Ange-Aimé Boisselle	Jean-Marc Trottier	Berthe Roy	Gérard Lamarre	Jacques Fitzback Jean-Yves Audy Luc Santerre Gérard Lamarre

1969-1970 Philippe Morin	Conventions collectives Ange-Aimé Boisselle	Jean-Marc Trottier	Berthe Roy	Gérard Lamarre	Émilien Nadeau Jean-Yves Audy Luc Santerre Georges-Émile Bouchard
1970-1971 Jean-Louis Dorval	Jean-Marc Trottier	Rosaire Beaulieu	Berthe Roy	Gérard Lamarre	Jacques Fitzback Gaston Ratté Luc Santerre Edgar Michaud
1971-1972 Jean-Louis Dorval	Jean-Marc Trottier	Rosaire Beaulieu	Berthe Roy	Gérard Lamarre	Jacques Fitzback Fernand Laflamme Georges-Henri Aubut Edgar Michaud
1972-1973 Jean-Marc Trottier	Luc Santerre	Rosaire Beaulieu	Adèle Roy	Maurice Bouillon	Jacques Fitzback Richard Parent Georges-Henri Aubut Hubert Lepage
1973-1974 Richard Parent	Luc Santerre	Cyr Michaud	Jean-Marc Deschênes	Maurice Bouillon	Denis Chouinard Gaston Ratté Georges-Henri Aubut Hubert Lepage
1974-1975 Richard Parent	Maurice Bouillon	Luc Santerre	Marie-Jeanne Leblanc	Robert Renaud	Denis Chouinard Gaston Ratté Georges-Henri Aubut Yvan Landry
1975-1976 Denis Chouinard	Maurice Bouillon	Luc Santerre	Marie-Jeanne Leblanc	Cyr Michaud	Adrien Messier Gaston Ratté Georges-Henri Aubut Georges-Henri Coulombe
1976-1977 Maurice Bouillon	Denis Chouinard	Luc Santerre	René Ouellet	Cyr Michaud	Gilles Couture Yves Lévesque Charles-Henri Guay Georges-Henri Coulombe

**Association des Principaux du Bas du Fleuve
APBF
16 décembre 1977**

PRÉSIDENT	RELATIONS DU TRAVAIL	AFFAIRES PROFESSIONNELLES	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ADMINISTRATEURS
1977-1978 Maurice Bouillon	Gilles Couture	Perfectionnement Yves Lévesque Politiques pédagogiques Georges-Henri Coulombe	Lise Bouchard	Denis Lemieux	Information Charles-Henri Guay
1978-1979 Gilles Couture	Marcel Lebel	Perfectionnement Yvan Pelletier Politiques pédagogiques Julien Lepage	Lise Bouchard	Denis Lemieux	Responsable congrès & infos Charles-Henri Guay

1979-1980 Gilles Couture	Marcel Lebel	Perfectionnement Yvan Pelletier Politiques pédagogiques Cyr Michaud	Lise Bouchard	Denis Lemieux	Information André Tanguay
Association des directeurs d'école du Bas-du-Fleuve ADEBF 1^{er} mars 1981					
PRÉSIDENT	RELATIONS DU TRAVAIL	RELATIONS PROFESSIONNELLES	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ADMINISTRATEURS
1980-1981 Marcel Lebel	Rodrigue St-Pierre	Jean-Marie Thibeault	Jeanne-D'Arc Ruel	Denis Lemieux	Animation Jacques Fitzback Information André Tanguay
1981-1982 Yvan Pelletier	Rodrigue St-Pierre	Jean-Marie Thibeault	Jeanne-D'Arc Ruel	Denis Lemieux	Animation Jacques Fitzback Information Yvan Lampron
1982-1983 Yvan Pelletier	Rodrigue St-Pierre	Jean-Marie Thibeault	Jeanne-D'Arc Ruel	Denis Lemieux	Animation Gilles Ouellet Information Yvan Lampron
1983-1984 Yvan Pelletier	Rodrigue St-Pierre	Jean-Claude Roussel	Jeanne-D'Arc Ruel	Denis Lemieux	Animation Gilles Ouellet Information Yvan Lampron
1984-1985 Marcel Lebel	Jean-Luc Rioux	Jean-Claude Roussel	Aurélien Mimeault	Denis Lemieux	Animation Gaston Pelletier Information Cléo Nadeau
1985-1986 Marcel Lebel	Jean-Luc Rioux	Jean-Claude Roussel	Aurélien Mimeault	Denis Lemieux	Animation Cyr Michaud Information Gaston Pelletier
1986-1987 Marcel Lebel	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Thérèse Nadeau	Denis Lemieux	Jean-Luc Rioux Aurélien Mimeault
1987-1988 Marcel Lebel	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Thérèse Nadeau	Denis Lemieux	Jean-Luc Rioux Maurice Bouillon ----- Aurélien Mimeault
1988-1989 Jean-Luc Rioux	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Thérèse Nadeau	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Georges Côté ----- René Ouellet
1989-1990 Jean-Luc Rioux	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Thérèse Nadeau	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Georges Côté ----- René Ouellet

PRÉSIDENT	RELATIONS DU TRAVAIL	RELATIONS PROFESSIONNELLES	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ADMINISTRATEURS
1990-1991 Jean-Luc Rioux	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Thérèse Nadeau	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Georges Côté ----- Magella Fallu
1991-1992 Suzanne Leblanc Remplace Jean-Luc Rioux en décembre	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Thérèse Nadeau	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Jean-Benoît Dubé Roger Doiron Suzanne Leblanc
1992-1993 Suzanne Leblanc	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Jean-Benoît Dubé Roger Doiron Gilles Santerre
1993-1994 Gilles Santerre Intérim jusqu'en décembre Gervais Sirois	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Jocelyne Morissette Urbain Sinclair Gilles Santerre
1994-1995 Gervais Sirois	Gaston Pelletier	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Denis Lemieux	Gilles Ouellet Jocelyne Morissette Urbain Sinclair Gilles Santerre
1995-1996 Gervais Sirois	Suzanne Leblanc	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Fabien Roy	Gilles Ouellet Jocelyne Morissette Urbain Sinclair Gilles Santerre
1996-1997 Gervais Sirois	Suzanne Leblanc	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Fabien Roy	Gilles Ouellet Jocelyne Morissette Urbain Sinclair Gilles Santerre
1997-1998 Gervais Sirois	Suzanne Leblanc	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Fabien Roy	Suzette Lévesque Jocelyne Morissette Urbain Sinclair Gilles Santerre
1998-1999 Suzette Lévesque	Suzanne Leblanc	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Gilles Santerre	Pierre D'Amours Jocelyne Morissette André Fournier Fusion Matane-Matapédia <i>Départ CS La Tourelle</i>
1999-2000 Suzette Lévesque	Réginald Simard	Jean-Claude Roussel	Renée Otis	Gilles Santerre	Pierre D'Amours Jocelyne Morissette André Fournier
2000-2001 Pierre D'Amours	Réginald Simard	Norman Grant	André Fournier	Charles Vien Personne-ressource Fabien Roy Janvier 2001	Jacques Charest Marjolaine B.-Dumais Yvan Ouellet
2001-2002 André Fournier	Réginald Simard	Décembre 2001 Jacques Charest	Marjolaine Bernier-Dumais	Départ déc. 2001 Charles Vien Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Perry Métivier Départ CS Rivière-du-Loup

2002-2003 André Fournier	Marjolaine Bernier-Dumais	Jacques Charest	Gaston Bouchard	Personne-ressource Fabien Roy	Marcel Samson Perry Métivier Personne-ressource Gilles Santerre
2003-2004 Jacques Charest	Francine Doucet	Perry Métivier	Sylvie Dubé	Personne-ressource Fabien Roy	Carol Pélissier Harold Massé Personne-ressource Gilles Santerre
2004-2005 Jacques Charest	Francine Doucet	AFFAIRES PROFESSIONNELLES —— Perry Métivier	Sylvie Dubé	Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Laurent Gagné Personne-ressource Gilles Santerre
2005-2006 Jacques Charest	Francine Doucet	Clément Marquis	Marjolaine Bernier-Dumais	Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Laurent Gagné Personne-ressource Gilles Santerre
2006-2007 Jacques Charest	Jean-François Parent	Clément Marquis	Marjolaine Bernier-Dumais	Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Laurent Gagné Personne-ressource Gilles Santerre
2007-2008 Jacques Charest	Jean-François Parent	Clément Marquis	Marjolaine Bernier-Dumais	Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Laurent Gagné Personne-ressource Gilles Santerre
2008-2009 Jacques Charest	Clément Marquis Intérim nov.-fév. par Perry Métivier	Édith DeChamplain	Marjolaine Bernier-Dumais	Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Marie-Pierre Guénette Intérim avril-août par Céline Raymond Personne-ressource Gilles Santerre
2009-2010 Jacques Charest	Clément Marquis	Jean-Pierre St-Pierre	Édith DeChamplain	Personne-ressource Fabien Roy	Gaston Bouchard Céline Raymond Personne-ressource Gilles Santerre
2010-2011 Gaston Bouchard	Clément Marquis	Jean-Pierre St-Pierre	Édith DeChamplain	Personne-ressource Fabien Roy	Alain Pelletier Céline Raymond Personne-ressource Gilles Santerre
2011-2012 Gaston Bouchard	Clément Marquis	Patrick Leclerc	Jean-Pierre St-Pierre	Personne-ressource Fabien Roy	Alain Pelletier Céline Raymond Personne-ressource Gilles Santerre
2012-2013 Clément Marquis	Alain Pelletier	Patrick Leclerc	Céline Raymond	Personne-ressource Fabien Roy	Marco St-Pierre Jean-Pierre St-Pierre Personne-ressource Gilles Santerre
2013-2014 Clément Marquis	Alain Pelletier	CAP & RAC Patrick Leclerc	Céline Raymond	Personne-ressource Fabien Roy	Marco St-Pierre Jean-Pierre St-Pierre Personne-ressource Gilles Santerre

2014-2015 Clément Marquis	Marco St-Pierre	CAP & RAC Patrick Leclerc	Frédéric Gaudreault	Personne-ressource Fabien Roy	Alain Pelletier Jean-Pierre St-Pierre Personne-ressource Gilles Santerre
Association des Directeurs et Directrices d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve ADEBF 3 mars 2016					
PRÉSIDENT	RELATIONS DU TRAVAIL	AFFAIRES PROFESSIONNELLES CAP & RAC	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	ADMINISTRATEURS
2015-2016 Clément Marquis	Marco St-Pierre Intérim avril-juin par Claudine Beaulieu	Patrick Leclerc	Frédéric Gaudreault	Personne-ressource Fabien Roy	Jean-Pierre St-Pierre Personne-ressource Gilles Santerre
Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve ADEBF 9 janvier 2017					
2016-2017 Clément Marquis	Jean-Pierre St-Pierre	Patrick Leclerc	Claudine Beaulieu	Personne-ressource Fabien Roy	Perry Métivier Marco St-Pierre Intérim juin-septembre par Sylvie Michaud Personne-ressource Gilles Santerre

Le tableau mentionne uniquement les dénominations sociales de l'Association dûment enregistrées auprès du Registraire du Québec depuis son incorporation en 1967.

ANNEXE 2

ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

Congrès - Colloques - Formations - Soupers-conférences

MOIS/ ANNÉES	THÈMES
Juin 1970	1 ^{er} Congrès de l'APERBSL - Rivière-du-Loup - vendredi et samedi 5 & 6 juin 1970
Mai 1971	Congrès - Mont-Joli - samedi 8 mai 1971
Mai 1972	Congrès - Ste-Anne-des-Monts - vendredi et samedi 26 & 27 mai 1972 <i>Animateur d'un milieu</i>
Mai 1973	Congrès - Rimouski - vendredi et samedi 4 & 5 mai 1973 <i>L'étudiant et nous</i>
Mai 1974	Congrès - Amqui - vendredi et samedi 3 & 4 mai 1974 <i>Le principal des années "80"</i>
Mai 1975	Congrès - Dégelis - vendredi et samedi 9 & 10 mai 1975 <i>Le principal en action</i>
Mai 1976	Congrès - Matane - vendredi et samedi 14 & 15 mai 1976 <i>Parlons-en donc!</i>
Avril 1977	Congrès - Québec - jeudi 21 avril 1977 en après-midi - Précède le congrès provincial <i>Rencontre avec le président de la FPQ Gil Robert et des membres de son CA</i>
Mai 1978	<p>Congrès - Rimouski - vendredi, samedi et dimanche 5, 6 & 7 mai 1978 <i>Leadership en éducation</i></p> <p>Atelier 1: <i>Le principal et l'animation pédagogique</i> Animateur: Gaby Lemire</p> <p>Atelier 2: <i>Le projet éducatif</i> Animateur: Gervais Sirois</p> <p>Atelier 3: <i>Évaluation des principaux</i> Animateur: Marcel Lebel</p> <p>Atelier 4: <i>Restructuration des Polyvalentes</i> Animateur: Richard Parent</p> <p>Atelier 5: <i>Table de gestion</i> Animateur: Jean-Marie Thibeault</p> <p>Président d'honneur: Maurice Bouillon, président de l'APBF Invité: Gill Robert, président de la Fédération des principaux du Québec (FPQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dévoilement de l'identification visuelle de l' Association des Principaux du Bas du Fleuve (APBF) ➤ Présentation officielle des <i>Règlements et Constitutions</i> (1977)

Jun 1980	Congrès - Amqui - vendredi et samedi 2 & 3 mai 1980 Prendre sa place
1982	Congrès remplacé par 2 assemblées régionales ouvertes Conférencier de la 1 ^{ère} assemblée régionale: Réal de Guire, président de la FQDE
Mai 1984	Mini Congrès - Rivière-du-Loup - École polyvalente St-Pierre, samedi 12 mai 1984 C'est à notre tour... Atelier 1: <i>Guide de déontologie</i> Conférencier: Yvan Pelletier, directeur d'école, secteur Grand-Portage Atelier 2: <i>Relations professionnelles</i> Conférencier: Florent Grandbois, FQDE Atelier 3: <i>Relations du travail</i> Conférencier: Réal Prescott, FQDE Atelier 4: <i>L'environnement pédagogique</i> Conférencier: Georges-Henri Aubut, directeur d'école, secteur Matapédia Atelier 5: <i>Structure de la FQDE</i> <i>Loi 180</i> Conférenciers: Réal DeGuire, président, FQDE et Jacques Lauzon, FQDE
Mai 1986	Congrès - Ste-Anne-des-Monts - samedi 3 mai 1986 Le directeur d'école, la directrice... et son environnement... Atelier 1: <i>L'environnement légal</i> Conférencier: Luc Harvey, avocat à la FQDE Atelier 2: <i>L'environnement administratif</i> Conférencier: Lorenzo Beaulieu, directeur d'école Atelier 3: <i>L'environnement psycho-social</i> Conférencier: Jean-Pierre Langlois, psychologue, CS de Matane Atelier 4: <i>L'environnement pédagogique</i> Conférencier: Georges-Henri Aubut, directeur d'école, secteur Matapédia Atelier 5: <i>L'environnement santé</i> Conférencier: Lise & Jacques Gagné
Avril 1987	Val D'Irène 1987 L'échange, la concertation: un placement
Jun 1988	Colloque - Rimouski - samedi 11 juin 1988 Le directeur et la directrice et la participation à la gestion de la commission scolaire
Octobre 1989	Colloque - Rimouski L'école publique sur la place publique
Avril 1992	Colloque - Rimouski - jeudi et vendredi 9 & 10 avril 1992 Le directeur, la directrice d'école et la gestion de soi Conférenciers: Denise Gaouette & André Descheneaux
Mai 1994	Colloque - Pohénégamook - Base plein air - jeudi et vendredi 5 & 6 mai 1994 Doit-on réinventer l'école? Conférencier: Laurent Laplante
Octobre 1995	Colloque - Matane - Hôtel des Gouverneurs - vendredi 27 octobre 1995 Sensibiliser les gens aux enjeux du dossier organisation du travail et définir les mandats que l'on veut défendre au niveau provincial
Janvier 1997	Colloque - Rivière-du-Loup - samedi 25 janvier 1997 - Pour le secteur Grand-Portage Le directeur ou la directrice d'école, entrepreneur(e) ou gérant(e) Conférencier: Gervais Sirois

Octobre 1997	Colloque - Rivière-du-Loup - Motel Lévesque - jeudi et vendredi 30 & 31 octobre 1997 <i>Une gestion décentralisée, comment ça se vit?</i> Conférenciers: Robert Morin & Paul Peterson, directions d'école
Décembre 1998	Formation - Rimouski - École polyvalente Paul-Hubert - jeudi 3 & 4 décembre 1998 <i>La dimension politique de la loi 180</i> Conférencier: Denys Campeau
Février 1999	Perfectionnement - Matane - mercredi et jeudi 10 & 11 février 1999 <i>Projet éducatif</i>
Décembre 1999	Formation - mercredi 2 décembre 1999 <i>Financement des commissions scolaires</i>
Novembre 2001	Souper-conférence - Rimouski - Cafétéria École polyvalente Paul-Hubert - lundi 5 novembre 2001 <i>Dossiers prioritaires à la FQDE, droits des membres, mentorat, conditions de travail...</i> Conférencier: Robert Morin, président de la FQDE
Mai 2002	Souper-conférence - Ste-Luce - Moulin Banal - vendredi 14 juin 2002 Conférencier: Gervais Sirois
Novembre 2002	Souper-conférence - Rimouski - Restaurant Serge Pouilly - jeudi 14 novembre 2002 <i>Évaluation institutionnelle</i> Conférencier: André Moreau
Juin 2003	Souper-conférence - Rimouski - Auberge des Gouverneurs - vendredi 6 juin 2003 <i>Gérer son stress efficacement pour prévenir l'épuisement professionnel</i> Conférencier: Claude Sévigny
Avril 2004	Colloque - Rimouski - Hôtel Rimouski - jeudi 29 avril 2004 <i>Partageons notre passion</i> Conférenciers: Robert Morin, ex-président de la FQDE et Régent Fortin, chercheur et professeur retraité de l' Université du Québec à Rimouski
Avril 2006	Colloque - Rimouski - Hôtel des Gouverneurs - jeudi 27 avril 2006 <i>De l'humour dans notre travail! Pourquoi pas?</i> Conférencière: Andrée Jetté
Décembre 2007	Formation - Rimouski - Hôtel Rimouski - mardi 11 décembre 2007 <i>Financement des commissions scolaires</i> Conférencier: Jean Sauvageau, directeur général retraité
Avril 2008	Colloque - Rimouski - Hôtel Rimouski - jeudi 24 avril 2008 <i>Apprivoiser les forces du stress: Ai-je encore du pouvoir sur ma vie?</i> Conférencier: Serge Marquis
Novembre 2008	Formation - Rimouski - Hôtel Rimouski - vendredi 14 novembre 2008 <i>Les habiletés politiques</i> Conférencières: Diane Provencher et Thérèse Ouellet.
Novembre 2009	Formation - Rimouski - Hôtel Rimouski - jeudi 19 novembre 2009 <i>Diriger sans s'excuser</i> Conférencier: Robert Bouchard
Novembre 2010	Formation - Rimouski - Hôtel des Gouverneurs - vendredi 19 novembre 2010 <i>Éthique et Gouvernance (1^{ère} partie)</i> Conférencier: Yves Boisvert, professeur titulaire en éthique et gouvernance à l'ÉNAP
Février 2010	Formation - Cabano - mardi 23 février 2010 <i>Loi 29 (Suivi au projet de loi 88)</i> Conférenciers: Gérard Guimond, consultant en gestion de l'éducation et de la FQDE, Chantal Longpré, présidente, Julie Lussier directrice aux communications et Torben Borgers, avocat, CRT

Avril 2010	Colloque - Rimouski - Hôtel Rimouski - jeudi 22 avril 2010 La performance par le plaisir Conférencier: Jean-Luc Tremblay Invitée: Allocution de Chantal Longpré, présidente de la FQDE
Novembre 2011	Formation - Rimouski - Hôtel Rimouski - vendredi 25 novembre 2011 Fonctions et pouvoirs des directions d'établissement Conférencière: Nicole Tardif, professeure émérite de l'Université de Sherbrooke Améliorer l'autonomie pédagogique pour favoriser la réussite Conférencière: Chantal Longpré, présidente de la FQDE
Avril 2012	Colloque - Rimouski - Hôtel des Gouverneurs - vendredi 27 avril 2012 Éthique et Gouvernance (2^{ème} partie) Conférencier: Yves Boisvert, professeur titulaire en éthique et gouvernance à l'ÉNAP
Novembre 2012	Formation - Rimouski - Hôtel Rimouski - jeudi 22 novembre 2012 <ul style="list-style-type: none"> ➤ AM - Le SEP et son importance comme gestionnaire, le SEP des enseignants et celui des élève *SEP: Sentiment d'efficacité personnelle ➤ PM - Les écoles « efficaces » et la supervision pédagogique Conférencière: Nicole Tardif, professeure émérite de l'Université de Sherbrooke
Novembre 2013	Formation - Rimouski - Hôtel Rimouski - vendredi 1 ^{er} novembre 2013 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Mtl et la Loi sur l'instruction publique ➤ Les assurances et la retraite Conférencier: Torben Borgers, avocat et conseiller en relations du travail à la FQDE
Avril 2014	Colloque - Rimouski - Hôtel Rimouski - vendredi 25 avril 2014 Les médias sociaux et leur influence dans la gestion scolaire Conférencier: François Darveau
Novembre 2014	Formation - Rimouski - Domaine Floravie - vendredi 7 novembre 2014 Les revenus et les assurances à la retraite Conférencier: Denis Duval Devoirs de confidentialité et de loyauté du personnel : étendue et limites Conférencier: Louis-Antoine Côté, avocat et CRT à la FCSQ
Novembre 2015	Formation - Rimouski - Hôtel Le Navigateur - vendredi 6 novembre 2015 Médias, ennemis ou alliés ? Conférencières: Michèle Demers et Patricia Larouche, FQDE
Avril 2016	Colloque - Rimouski - Centre des Congrès de Rimouski - vendredi 29 avril 2016 Projet de loi 86 Conférencier: Torben Borgers, avocat et conseiller en relations du travail à la FQDE Enjeux de la FQDE Conférencière: Lorraine Normand-Charbonneau, présidente de la FQDE
Novembre 2016	Conférence atelier - Rimouski - Hôtel des Gouverneurs - vendredi 4 novembre 2016 Il faut sauver la ruche: Engagement, Changement, Leadership Conférencier: Alain Samson, consultant sur les nouveaux défis des organisations.
Novembre 2017	Formation - Rimouski - Hôtel Le Navigateur - vendredi 3 novembre 2017 Les « neuromythes » en éducation Steve Masson, professeur au département de la didactique de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM

ANNEXE 3

Acceptation du projet de *Règlements et Constitutions* de l'APBSL, le 27 novembre 1964, initiant le regroupement des principaux des CSR du Grand-Portage, du Bas St-Laurent, de la Matapédia et des Monts.

ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DU BAS ST-LAURENT.

Copie de résolution.

Acceptation des règlements et constitutions de
l'Association des Principaux du Bas St-Laurent.

" Proposé par David Bois, appuyé par Denise Roussel
que le projet de Règlements et Constitutions soit adopté
avec les modifications apportées au cours de la lecture et
de l'étude."

Vraie copie extraite du procès-verbal
au Livre des Minutes,
Assemblée générale tenue à Rimouaki,
le 27 novembre 1964.

Saint-Fabien, 2 décembre 1964.

L'Association des Principaux
du Bas St-Laurent,

par:


Berthe Roy, secrétaire.

ANNEXE 4

Requête en incorporation adressée à l'honorable secrétaire de la province
en octobre 1967 et autorisée le 13 novembre 1967

INCORPORATION
DE
L'ASSOCIATION DES PRINCIPAUX D'ÉCOLES DE LA RÉGION DU BAS ST-LAURENT

REQUÊTE
À L'HONORABLE SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

1.- Les soussignés, en vertu de la "Loi des Syndicats professionnels", S.P., 1964, ch. 116, déclarent vouloir se constituer en Syndicat professionnel sous le nom de:
"L'Association des Principaux d'écoles de la région du Bas St-Laurent."

2.- Le dit "Syndicat professionnel" a pour objet:

- a) De grouper les membres actuels et les autres qui pourront se présenter plus tard;
- b) D'aider à la formation et à la diffusion des idées syndicales, suivant les principes de la doctrine sociale de l'Eglise catholique;
- c) De régler, suivant les principes de justice et d'équité chrétiennes, les difficultés qui pourraient surgir entre les commissions scolaires et les principaux;
- d) De travailler, d'une façon plus efficace, à la sauvegarde et au progrès des intérêts professionnels des principaux de sa circonscription;
- e) De représenter et d'appuyer les intérêts de ses membres;
- f) D'étudier, de protéger, de développer et de défendre les intérêts des dits membres;
- g) De signer, pour et au nom des principaux, des conventions collectives de gré à gré avec les commissions scolaires de sa circonscription;
- h) D'adopter et de maintenir en force tous règlements concernant la régie interne, la discipline imposée à ses membres, pourvu qu'ils soient approuvés par l'Honorable Secrétaire de la Province;
- i) De jouir généralement de tous les avantages conférés par la "Loi des Syndicats professionnels", et toutes les autres lois relatives au salaire des travailleurs et aux relations entre employeurs et employés.

3.- Les noms, prénoms et adresses des premiers directeurs sont ci-après cités au long:

Président:	Jean-Guy CHENARD	-Canadien
Adresse:	Ecole Secondaire Paul-Hubert, Rimouski	
Secrétaire-Trésorière:	Berthe ROY	-Canadienne -Célibataire
Adresse:	St-Fabien Cté Rimouski	
Directeurs:	J.M. ROUSSEL	-Canadien
Adresse:	Mont-Joli Cté Matane	
Directeurs:	Gabrielle OUELLET	-Canadienne -Célibataire
Adresse:	Mont-Joli Cté Matane	
Directeur:	Philippe NADIN	-Canadien
Adresse:	Rive-des-Sables Cté Matane	

MEMBRES DE L'ADEBF EN 2016-2017

L'Association des Directions d'Établissement d'enseignement du Bas du Fleuve regroupe près de 75 directeurs et directrices d'établissement d'enseignement qui oeuvrent au sein des commissions scolaires des Phares, du Fleuve-et-des-Lacs et des Monts-et-Marées.

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES



Photo: Marie-Claude Hamel

Michaël Fiola - Éric Blier - Jean-Pierre St-Pierre - Marie-Hélène Gagné - Marc Tremblay - Diane D'Astous - Julie Couture
Marie-France Hins - Patricia Côté - Guylaine Pepin - Jean-Pierre Doucet - Annie-France Guay - Patrick Leclerc - Anny
Jean - Hélène D'Amours - Angèle Gaudreault - Valérie Gagnon.

Absents : Renaud Bouillon - Nancy Hallé - Michel Lafontaine - Yann Normand - Julie Bujold - Brigitte Côté - Bernard
Dubé - Émilie Dionne - Francis Goudreault - Martine Lévesque - Jeff O'Connor - Sébastien Rioux - Annie Sirois
Manon Tremblay.

COMMISSION SCOLAIRE DU FLEUVE-ET-DES-LACS



Jules Soucy - Valérie Trudeau - Olivier Benoît - Alain Pelletier - Édith Morin - Michel Bois - Isabelle Rioux - Geneviève Picard - Julie Bélanger - Guylaine Ouellet - Claudine Beaulieu - Marco St-Pierre - Pierre Gauvain - Julie Martin - Julie Thibault - Jonathan Gagnon - Absentes: Sylvie Michaud et Janie Bélanger.

COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES



Dany Bouchard - Nelson Michaud - Martin Finn - Perry Métivier - Brigitte Levasseur - Bobby Marmen - Clément Marquis - Johanne Castilloux - Anne-Renée Nadeau - Renée Belzile - Nancy Ouellet - Brigitte Gauthier - Annie Lydia Gallant - Stéphane Bédard - Nathalie Marceau - Éric Couture - Frédéric Gaudreau - Jean-Marie Kabera.
Absents: Jacinthe Ferland - Harold Massé - Joanne Métivier.

Photo: Photo Express, Matane

Administrateurs | 1967 2017



Jean-Claude Roussel
1983-2000 Bas St-Laurent



Cléo Nadeau
1984-1985 Des Monts



Aurélien Mimeault
1984-1988 Des Monts



Jean-Luc Kriou
1984-1992 Grand-Portage



Gaston Pellerier
1984-1995 Matapédia



Thérèse Nadeau
1986-1992 Grand-Portage



Georges Côté
1988-1991 Neigette-Miss



Magella Fallu
1990-1991 Matane-Tourelle



Roger Doinon
1991-1993 Matapédia



Jean-Benoît Dubé
1991-1993 Neigette-Miss



Suzanne Leblanc
1991-93, 95-99 Matane-Tourelle



Gilles Santerre
1992-2000 Matane-Tourelle



Gervais Simis
1993-1998 Neigette-Miss



Urbain Soudair
1993-1998 Matapédia



Jocelyne Moissette
1993-2000 Neigette-Miss



Fabien Roy
1995-1998 Grand-Portage



Suzanne G. Lévesque
1997-2000 Grand-Portage



Pierre D'Amours
1998-2001 CSFL



André Fournier
1998-2003 CSMM



Réginald Simard
1999-2002 CSOP



Yvan Ouellet
2000-2001 CSKJ



Charles Vien
2000-2002 CSKJ

Administrateurs | 1967 2017



Jacques Charest
2000-2010 CSPL



Marjolaine Bernier
2001-03, 2005-09 CSOP



Gaston Bouchard
2001-03, 2004-12 CSPL



Perry Méthivier
2001-05, 2016-17 CSMM



Marcel Samson
2002-2003 CSOP



Carol Pélissier
2003-2004 CSPL



Sylvie Dubé
2003-2005 CSOP



Francine Desautels
2003-2006 CSOP



Laurent Gagné
2004-2008 CSMM



Clément Marquis
2005-2017 CSMM



Jean-François Paré
2006-2008 CSOP



Marie-Pierre Guénette
2008-2009 CSMM



Édith DeChamplain
2008-2011 CSOP



Celine Raymond
2008-2014 CSMM



Jean-Pierre St-Pierre
2009-2017 CSOP



Alain Pelletier
2010-2015 CSPL



Patrick Ledoux
2011-2017 CSOP



Marco St-Pierre
2012-2017 CSPL



Frédéric Gaudreault
2014-2016 CSMM



Claudine Beaulieu
2015-2017 CSPL



Sylvie Michaud
2016-2017 CSPL



*Association des Directions d'Établissement
d'enseignement du Bas du Fleuve*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

2017-2018



Président
Patrick Leclerc

Bon succès vers l'avenir!



Clément Marquis
CRT



Jean-Pierre St-Pierre
CAP & RAC



Claudine Beaulieu
Secrétaire



Sylvie Michaud
Administratrice



Perry Métivier
Administrateur

